

droit & liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)

21 MARS 1975 • N° 337 • 4 FRANCS

Tanzanie, Afrique



COMMENT devient-on RACISTE ?



Vous comprendrez mes raisons

Je suis délégué syndical C.F.D.T. dans une entreprise d'une centaine d'ouvriers dont la moitié est constituée par des travailleurs algériens ainsi que par des travailleurs tunisiens, espagnols, italiens, portugais. Je suis également délégué du personnel avec des camarades étrangers et militant du P.S.U., chargé des problèmes de l'immigration. Vous comprendrez ainsi les raisons pour lesquelles je suis d'accord avec le M.R.A.P. auquel je prends ma carte d'adhérent.

M. FERRASIE
43 Pont-Salomon

Dignes dans la misère

Vous avez suivi les nouvelles concernant la sécheresse sans doute. Cette année c'est la pluie qui a fait des dégâts au Mali d'où je vous écris... Les Maliens sont des gens très dignes dans la misère, car si l'on transportait le quart des problèmes d'ici en France, la vie y serait intenable (quand je pense qu'en France, en mai 68, les gens commençaient à se battre devant les pommes de terre devenues introuvables !). Ici vous n'entendez jamais les gens se plaindre même pendant la famine : mon propre beau-frère a cruellement manqué de riz, il ne nous l'a dit qu'à la fin de l'épreuve... Les pays touchés mettront du temps à s'en relever sans pouvoir ressusciter leurs morts.

M.-M. DIAKITE
Bamako (Mali)

Pas du tout d'accord

Institutrice chargée d'une classe d'enfants étrangers, militante du S.G.E.N.-C.F.B.T., adhérente au M.R.A.P. et au C.L.E.P.R., vous me permettez d'être consternée par la complaisance avec laquelle Marc-André Bloch rapporte les propos du maire de Roubaix, dans l'article « Sur les bancs de l'école » paru dans le dernier numéro de « Droit et Liberté ». Ces propos me paraissent un peu légers, « intégrationnistes » et pas du tout en accord avec les conclusions du colloque organisé par le C.L.E.R. à Marly-le-Roi auquel j'ai participé. Ce même maire de Roubaix est d'ailleurs dénoncé par le comité local du M.R.A.P. (auquel s'est joint le S.G.E.N.) dans le même numéro !

M. M. ADUSTIN
93 Gagny

Sémites

J'ai toujours été antiraciste, mais je suis de plus en plus dégoûté par le mépris de l'être humain... En ce qui concerne l'antisémitisme, je suis persuadé que, la branche ethnique des « Sémites » regroupant la majeure partie des peuples arabes, on ne peut à la fois lutter sincèrement contre l'antisémitisme et mépriser ces mêmes

AU SOMMAIRE

L'évènement

L'apartheid passé au crible par 26 organisations françaises .. p. 4

« Dupont-Lajoie », Benachenhou : du cinéma à la réalité .. p. 6

Vous dites ?

Quand « Minute » fait parler les Français p. 8

Dossier

Tanzanie, Afrique : le berceau du socialisme africain ? p. 13

Chronique

Races et politique à Madagascar p. 21

Vos droits, vos libertés

De Fontanet-Marcellin à Ponia-Dijoud p. 23

Et nos rubriques habituelles...

Le dessin de couverture est de FERACCI

peuples. C'est en cela que je dénonce l'antiracisme de façade de la L.I.C.A.

J'ai beaucoup apprécié votre campagne contre la venue des Springboks en France à laquelle j'ai pris part en diffusant des tracts au stade de Gerland et dans ma faculté. Je soutiens aussi vos attaques permanentes contre les articles incitant à la haine et contre les attentats racistes.

C'est pourquoi je désire adhérer au M.R.A.P...

M. SAGNOL
69 Lyon

Le budget d'un postier

Je vous envoie un chèque de 20 F représentant ma cotisation au M.R.A.P. pour l'année 75.

Il m'est difficile de faire davantage pour l'instant et je pense que vous comprendrez qu'après plus d'un mois de grève, le budget d'un postier soit à l'austérité.

B. CROU
91 Massy

En Norvège

J'ai décidé de me réabonner à votre journal, quoique je ne sois pas tout à fait d'accord avec votre ligne, trop apolitique à mon avis. Mais je sais que vous faites énormément de bien en France où le racisme semble avoir pris une grande extension. Ici, en

Norvège, la question de la main-d'œuvre étrangère est également aiguë. La naissance de l'industrie pétrolière norvégienne menace de bouleverser la vie économique « normale » et les besoins en main-d'œuvre du pays...

Mme Line DEDICHEN
Oslo (Norvège)

Même pas blanc

Le 20 janvier dernier, mon mari (qui est Algérien) et moi-même sommes allés prendre un verre aux « Olympiades », à Roubaix, place de la Liberté.

Là des jeunes, habitués semble-t-il, jouaient et discutaient. A plusieurs reprises, ils ont employé le mot « Bougnoul », mais ceci ne nous concernait pas jusqu'au moment où l'un d'eux s'est retourné vers mon mari et a dit : « Il n'est même pas blanc ».

J'ai aussitôt répliqué en lui précisant qu'il tombait sous le coup de la loi de juillet 1972. La patronne est alors intervenue pour dire que ce jeune parlait des cheveux de mon mari en les qualifiant de « pas blancs » (je n'ai pas épousé un vieillard !). Comme la discussion se prolongeait, elle nous a accusé de provoquer nous-mêmes le racisme. Ces jeunes n'étaient pas racistes d'après elle puisqu'ils allaient en classe avec des « Bougnouls » ; si nous n'étions pas contents, il y avait pour nous des cafés de « Bougnouls »... Mon mari

s'est alors présenté comme président du comité local du M.R.A.P. J'ai précisé que l'affaire pourrait aller devant les tribunaux. La seule réponse a été : « Toi, espèce de salope, va vivre avec ! ».

Cette dame a simplement exprimé ce qu'à Roubaix on pense d'une Française mariée à un Arabe. Mais ce qui m'a frappée, ce sont tous ces yeux qui m'ont condamnée et l'ont approuvée. Pas de témoin, je n'ai même pas droit à un semblant de justice. Sans doute en temps de guerre on me raserait le crâne.

J'ai compris, ce soir, que je n'avais plus de pays, mais ceci ne peut nous empêcher de lutter.

M.-C. SIBOUS-MASURE
59 Roubaix

25ème anniversaire

C'est un peu tardivement que je vous écris pour vous féliciter du 25^e anniversaire du M.R.A.P. et aussi du gala organisé le 27 novembre à la Mutualité.

Des mouvements de combat antiraciste comme le M.R.A.P. sont nécessaires. Ils doivent continuer leur lutte et entraîner chacun à combattre à son échelle.

Je voudrais que vous transmettiez mes félicitations à Maxime Le Forestier, aux Ballets Centrafricains (de la République de Bokassa, hélas !) et à Yvan Labéjof, qui a décapité par l'humour l'idéologie raciste et colonialiste (telle qu'elle existe encore chez des explorateurs-conférenciers)...

N. S. AIDAN
75010 Paris

droit & liberté

MENSUEL

120, rue Saint-Denis, Paris (2^e)
Tél. 231.09.57 — C.C.P. Paris 6070-98

Directeur de la publication :
Albert LEVY

Administration et publicité :
René BRIAND
au siège du journal

ABONNEMENTS

- Un an : 40 F
- Abonnement de soutien : 100 F
- Antilles, Réunion, Maghreb, Afrique francophone, Laos, Cambodge, Nouvelle Calédonie : 40 F.
- Autres pays : 55 F.
- Changement d'adresse : 2 F.

Imprimerie LA HAYE-MUREAUX
Tél. : 231 70-14

éditorial

VOTRE PLACE EST PARMIS NOUS

Le 13 février, la télévision accueillait le M.R.A.P. pour une « tribune libre ». Au terme de l'émission — que nous présentons en dernière page de ce numéro — Charles Palant, vice-président du M.R.A.P., s'est adressé à tous les « antiracistes sans le savoir ». A la veille du 21 mars, journée internationale contre le racisme, cet appel trouve ici toute sa place.

« ... Le sujet est grave, important. Il s'agit du racisme dont le gouffre est encore si profond.

Nombreux, des hommes, des femmes, des enfants mêmes se heurtent, chez nous, à l'hostilité cruelle, au mépris humiliant, à l'indifférence aliénante de l'environnement humain, souvent encore si inhumain.

Ils sont venus d'un ailleurs lointain, non pour manger votre pain, mais pour gagner celui de leurs enfants, avec leur peine, leur sueur.

... Par leur travail — souvent le plus pénible, le plus mal payé — ils contribuent à faire la France plus belle, plus riche. Cette France que de loin ils idéalisent : n'est-elle pas terre de liberté, d'égalité, de fraternité !

Du racisme souffrent encore ceux qui, comme moi, revenus il y a trente ans d'Auschwitz, entendent les angoissantes rumeurs antisémites à Orléans, Amiens et plus récemment Chalon-sur-Saône ; quand sur les murs de nos cités des mains criminelles tracent les graffitis vouant d'autres innocents aux chambres à gaz ; quand sont profanés cimetières et monuments élevés à la mémoire des martyrs juifs ou tziganes.

Racisme, antisémitisme demeurent — hélas — dans notre pays navrantes réalités : latents chez beaucoup, distillés dans l'opinion par d'autres, attardés des temps révolus du fascisme et du colonialisme. Certes, il n'y a pas chez nous : sous des formes diverses, le racisme est souvent le ferment des conflits les plus graves qui menacent la paix dans le monde. Ailleurs le racisme, survivance d'un passé parfois séculaire, est le signe révélateur de ce qui reste inachevé dans l'élaboration démocratique de la société. Il est même un pays où le racisme est la loi fondamentale : c'est l'Afrique du Sud où sévit l'apartheid.

Au soir, votre labeur achevé, enfin réunis autour de la table familiale, vous pensez peut-être : « Nous avons nos propres problèmes », la santé d'un enfant, la menace sur l'emploi, votre propre solitude peut-être... Cependant notre propos vous concerne, car vous savez le prix d'un regard amical, d'une main tendue fraternelle, solidaire. Un immense travail reste à faire pour déraciner d'énormes préjugés, apprendre à reconnaître dans l'Autre la personne humaine dont la dignité mérite respect et considération.

Tout condamne le racisme : la science, la raison, le bon sens et même la loi, depuis juillet 1972. Tous — enfin presque tous — réprouvent le racisme : les églises, les instances politiques et syndicales, toutes les forces constituées pour défendre le savoir, le progrès, la paix. Dans la nation, comme entre les nations.

La raison d'être, d'un mouvement comme le nôtre, réside dans la pluralité voulue des courants de pensée qui le traversent. Sa force, son efficacité tiennent à l'unité que réalisent, dans l'action, ses militants dans la grande diversité de leurs convictions philosophiques et politiques : le curé voisin avec le communiste, l'arabe et le juif, l'homme à la peau noire et celui qui croit la sienne blanche, le travailleur manuel et l'intellectuel, le vétéran et le lycéen.

Il peut arriver que nos analyses divergent quant aux causes profondes du racisme. Ce qui compte, en définitive, c'est la volonté que chacun apporte à la détermination de tous pour ensemble informer, éduquer, convaincre. Tous ensemble combattre et vaincre un mal qui est la honte du siècle : le racisme.

Alors, vous Madame, Monsieur et vous les jeunes, votre place n'est-elle pas parmi nous ? »

L'évènement

C'était le 21 mars 1960, au cours d'une manifestation contre l'apartheid, 69 personnes étaient massacrées, des centaines d'autres blessées à Sharpeville en Afrique du Sud. Depuis, chaque année dans le monde, le 21 mars est devenu Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

On lira encore, tout au long de ce numéro de « Droit et Liberté », que le racisme n'a pas désarmé. Mais on lira aussi la lutte des antiracistes. En France, le 15 février, une étape décisive a été franchie dans l'action contre l'apartheid par 26 organisations, dont le MRAP, qui ont tenu une rencontre nationale à Paris.

L'apartheid au crible

Carrefour d'information, manifestation de solidarité aux luttes des peuples d'Afrique australe, la rencontre du 15 février est aussi importante par les décisions d'action qui y ont été prises : Maintien du collectif des 26 organisations (dont le bureau permanent comprend le Mouvement de la Paix, le Comité français contre l'apartheid, le Comité de solidarité aux luttes des peuples des colonies portugaises et le M.R.A.P.); développement d'une campagne pour la libération des détenus politiques et particulièrement de Bram Fischer, dirigeant communiste sud-africain maintenu, mourant, en prison; délégation auprès du gouvernement français sur le sort de la Namibie et les ventes d'armes à l'Afrique du Sud; tenue d'une première réunion publique à Paris.

Que cherche le Premier ministre sud-africain Vorster ? Comment réagit-il aux mouvements d'indépendance et d'émancipation qui se sont affirmés en Afrique Australe ? Selon Martin Verlet, l'un des rapporteurs au colloque, le régime de Pretoria a été surpris.

Faux semblants à Pretoria

« Désormais, Vorster se trouve contraint au réalisme politique. Il est acculé à un double impératif : reculer, céder devant l'avancée du mouvement national dans la région; affermir, consolider les positions de l'Afrique du Sud en relançant la politique de « dialogue », en activant une « offensive de paix », en intensifiant aussi la répression. »

« Les grandes lignes de la nouvelle politique du Président Vorster, son fameux « plan », sont aujourd'hui apparents. Celui-ci se résume en cinq points : ne pas lier le sort de l'Afrique du Sud à celui du régime raciste de Rhodésie, par trop menacé; effectuer quelques concessions sur la Namibie, les derniers votes de l'ONU ayant révélé l'extrême précarité de la position de Pretoria dans cette affaire; isoler et briser les forces nationales en Afrique du Sud; intensifier la politique d'apartheid; arracher la reconnaissance du régime sud-africain par les Etats africains. »

Certains de ces points peuvent paraître contradictoires : comment allier concessions et répression ? Comment faire croire à une image libérale tout en poursuivant résolument la politi-

que d'apartheid ? En manœuvrant comme suit :

« Les milieux d'affaires sud-africains expriment la nécessité de modifier les aspects les plus rigides de la politique de discrimination raciale. En effet, le système d'apartheid constitue, à certains égards une entrave au développement industriel : le marché intérieur s'en trouve amoindri; la productivité du travail stagne à un niveau très bas; les règlements instaurant les réserves d'emplois qualifiés au profit de la population blanche constituent un frein à l'essor de l'économie. »

« Ces déclarations des milieux d'affaires font écho à celles des dirigeants nationalistes s'engageant à éliminer « les aspects les plus choquants de la ségrégation raciale. »

« Cependant, M. Viljoen, ministre du Travail sud-africain, affirme qu'il ne saurait être question de revenir sur les règlements en matière d'emploi (« Job reservation »).

« Un large écho est donné, notamment en France, à des mesures qui sont présentées comme nouvelles et spectaculaires : deux restaurants seraient ouverts à la population africaine; les théâtres du Cap et de Durban accueilleraient les « métis » et les « indiens ». Comme si de telles mesures avaient un caractère nouveau (certaines, identiques, ont été prises dans le passé, à moindre bruit). Comme si, surtout, elles changeaient quelque chose au fond de la politique d'apartheid. »

« Car il apparaît bien clairement que Pretoria n'entend en rien modifier la ligne fondamentale de l'apartheid. Qu'il entend, au contraire, « pousser les feux » vers la réalisation du « développement séparé » (...)

« En effet, la politique des Bantoustans est accélérée. Et il s'agit bien là de l'un des axes essentiels de la politique de Pretoria. Sur le plan intérieur, l'objectif est de priver 70 % de la population de ses droits sur l'ensemble du territoire, en lui prévoyant l'accorder l'indépendance après l'avoir divisée en « groupes tribaux », et lui octroyer la possibilité d'orienter son développement sur 14 % de la superficie de l'Afrique du Sud. »

« A l'échelle internationale, ce qui est visé, c'est de diffuser l'image d'un régime sud-africain tolérant, libéral, « décolonisateur », ou du moins, s'essayant au changement. »

Armes et bagages

Sans doute tant de précautions sont-elles inutiles à l'égard des pays de l'Alliance atlantique et de la France qui soutiennent ouvertement le régime d'Afrique du Sud. Le colloque a étudié comment ces pays lui apportent leur coopération, économique, scientifique, culturelle et sportive, l'OTAN utilise des bases navales en Afrique australe (et à cet égard on



Les représentants des banques françaises et américaines reçus par N. Diederichs, ancien ministre sud-africain des finances, aujourd'hui Président de la République (de gauche à droite : J. de Rocquefeuille, N. Diederichs et D. Rockefeller)

peut noter le renforcement récent du soutien à l'Afrique du Sud des Etats-Unis qui tiennent à leur base de Simonstown... On apprendrait récemment la nomination au poste de responsable des affaires africaines au département d'Etat de Nathaniel Davies, ambassadeur au Chili au moment du putsch du général Pinochet : son prédécesseur avait été jugé trop dur envers l'apartheid). Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale accordent ou couvrent des prêts à l'Afrique du Sud.

Soixante-dix pour cent des investissements en Afrique du Sud sont assurés par des capitaux étrangers (à 60 % britanniques). Aujourd'hui, la France n'est que le cinquième exportateur mais, a fait remarquer Jacques Hily qui rapportait sur la question : « Le gouvernement français a exprimé son intention de voir le commerce français avec ce pays passer à un taux comparable à celui

de la R.F.A. et du Japon. » (La R.F.A. est le deuxième exportateur).

Crédits accordés par des banques françaises, missions de fonctionnaires envoyées pour préparer le terrain à des échanges intensifiés, projets d'implantations d'entreprises (Sacilor, Usinor et Creusot-Loire examinent la question) sont des aspects des bonnes relations qu'entretiennent la France et l'Afrique du Sud. Bonnes relations dûment complétées par les ventes d'armes françaises (1) qui prouvent jusqu'à quel point notre gouvernement a choisi son camp.

(1) La France vend des avions militaires, des hélicoptères, des chars AMX, des vedettes, des sous-marins, des automitrailleuses, des fusées et divers types d'armes classiques et de munitions. Elle fournit aussi sous licence des usines (usine de montage des fusées Cactus). Les firmes qui vendent des armes sont soit privées, soit du secteur public ou semi-public.

De quelle couleur sera le ballon ?

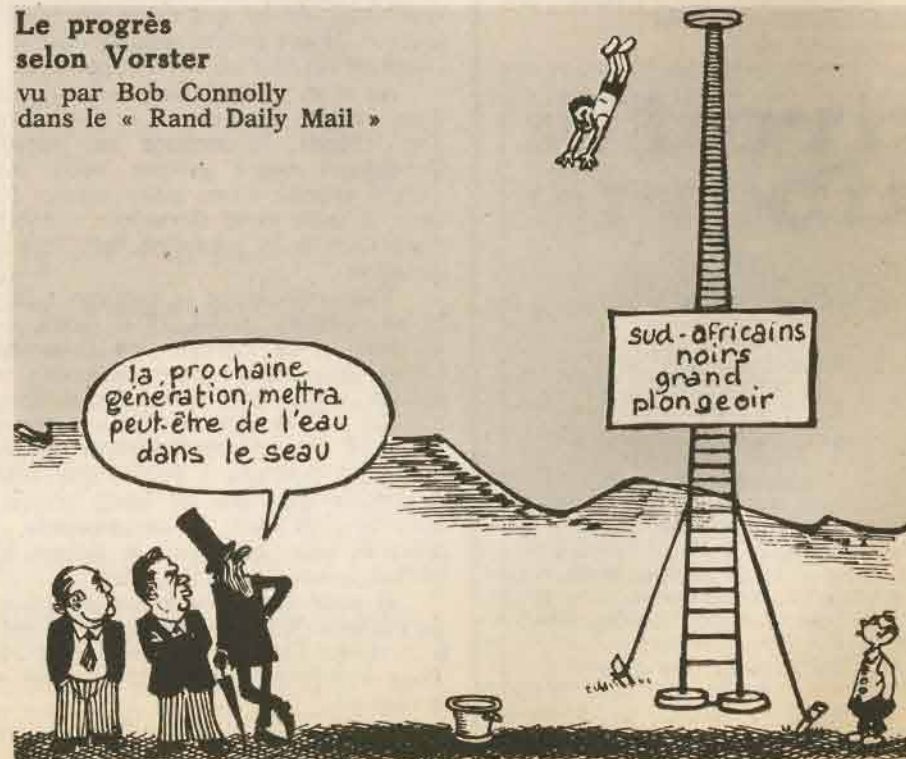
Pour justifier la tournée prochaine du XV de France en Afrique du Sud, Albert Ferasse, président de la Fédération française de rugby, avait réclamé du bout des lèvres qu'une équipe multiraciale sud-africaine rencontre les joueurs français.

Le ministre sud-africain des sports a décidé le 4 mars qu'une équipe dite « multinationale » jouerait contre les Français.

Cette disposition, destinée à donner le change, ne convaincra que ceux qui veulent bien se laisser convaincre. Les relations de la F.F.R. avec l'Afrique du Sud sont injustifiables, la France restant le seul pays pratiquant le rugby qui continue à entretenir de telles relations. C'est pourquoi le M.R.A.P. persiste à demander l'annulation de la tournée prévue en juin prochain.

Le progrès selon Vorster

vu par Bob Connolly dans le « Rand Daily Mail »



Si des Blancs étaient fouettés publiquement...

Haut-commissaire à l'O.N.U., chargé du Comité spécial pour la Namibie, Sean Mac Bride appelle à la prise de conscience : « Je me rappelle, disait-il le 15 février, la période immédiatement avant la dernière guerre mondiale : on parlait de ce qui se passait en Allemagne, on croyait savoir qu'il y avait des tortures; des sévices, des assassinats étaient pratiqués par Hitler et ses complices : on en parlait et on en faisait rien... Cinquante Namibiens arrêtés ont été sortis de prison, mis nus et flagellés publiquement : si cela se passait sur la Place Rouge à Moscou, on en verrait des photos partout dans le monde; si des Blancs étaient fouettés à Dakar ou à Lagos, on enverrait des bateaux de guerre... »

Il faut se rendre compte de ce que cela veut dire :
 — 40 % des enfants meurent avant l'âge de trois ans,
 — la plupart de la population ne reçoit pas d'éducation,
 — les hommes sont emmenés, sous prétexte de travail, à des milliers de kilomètres de chez eux, séparés de leur famille une année entière,
 — les Africains de Namibie n'ont aucun droit...

La population blanche est acharnée; elle est de 80.000 personnes dont 30.000 Allemands restés dans la mentalité de 1914... A Windhoek, l'allemand est langue officielle, les artères principales portent les noms du Kaiser et de Goring (qui est né et a été élevé là-bas) et le souvenir d'Hitler est commémoré périodiquement... »

Sean Mac Bride a signalé d'autre part que l'O.N.U. avait adopté un décret autorisant la saisie de toute ressource naturelle namibienne illégalement exportée par l'Afrique du Sud.

Il a souhaité l'appui de toutes les nations du monde pour son application.

l'évènement

Il faut voir ce film. N'est-ce pas un évènement que le « grand public » puisse être enfin confronté, dans de grandes salles d'exclusivité et à l'aide d'acteurs connus, à ce triste phénomène : le racisme. Yves Boisset a choisi de nous parler du racisme quotidien, au niveau de ses manifestations les plus élémentaires, dans la démonstration de cet engrenage irréversible qui peut conduire jusqu'au meurtre « justifié ». Cet excellent film mérite notre soutien. Il faut encourager les réalisateurs à montrer la face de la France « défigurée » par le racisme, que les pouvoirs publics tentent de cacher avec l'appui des grands moyens d'information, entre autres. Peut-être peut-on regretter qu'Yves Boisset ne traite pas de tous les aspects de ce conditionnement des Français, et ne mentionne pas, par exemple, cette presse haineuse comme « Minute » ou « Le Méridional », etc., qui chaque jour appelle à la discrimination contre les travailleurs immigrés...

Mais laissons parler l'auteur courageux de « Dupont-Lajoie » :

« Dupont, Français moyen, victime du conditionnement par la bêtise, devient doublement assassin, sans remords, toujours aussi raciste après son geste impuni par les autorités (« On ne vas pas, disent-elles, punir pour la mort accidentelle d'un Arabe, connu des services de police (!), dix braves pères de famille irréprochables : cela déclencherait un tel mouvement de racisme, que le remède serait pire que le mal ! ») ».

Quelles raisons vous ont poussé à faire ce film ?

Si on veut parler du racisme en France en 1974-1975, il faut dire qui en est victime : les travailleurs immigrés en général et les Arabes en particulier (29 morts chiffre officiel ! tous des Arabes, en général des Algériens). A ma connaissance, aucun juif n'a été tué ni brutalisé gravement en fonction de son origine, mais si l'antisémitisme avait pris une forme violente j'aurais fait un film semblable, où les juifs



auraient été les victimes, de même pour les Portugais ou les Noirs... Mon film s'applique à toutes les minorités, à tous les martyrisés en fonction de leurs origines raciales, religieuses ou autres... Mon propos a été de montrer que si on commence par tolérer les plaisanteries, les petites histoires racistes sur les noirs, les Arabes ou les juifs, par un engrenage naturel, par conditionnement, des braves gens, dans des circonstances dramatiques, deviennent des assassins ! Il faut être très vigilant, même sur les manifestations les plus puériles du racisme.

Pourquoi avez-vous situé votre film dans un milieu populaire ?

Parce que c'est en milieu populaire que le racisme a lieu de s'exercer, à cause de la coexistence qui s'exerce dans des conditions matérielles, morales et sociales beaucoup plus difficile qu'en milieu bourgeois. Mes personnages sont à la frange de la petite bourgeoisie et du prolétariat : ils représentent la majorité des Français à l'heure actuelle.

Donc la majorité des Français va se retrouver dans vos personnages quelle va être sa réaction ?

Les acteurs sont sympathiques, l'humour m'a permis de servir de catalyseur dans la première partie et le viol commis par l'un d'eux permet de refuser l'identification, donc d'accepter la thèse du film. C'est vrai que j'ai voulu choquer les spectateurs, les traumatiser durement, en montrant ce que les gens supportent difficilement, c'est-à-dire l'injustice triomphante, sur le plan officiel en tout cas.

Pourquoi la vengeance du travailleur immigré dont les ratonneurs ont tué le frère, à la fin du film ?

J'ai tourné deux fins : dans la première, Lajoie, assassin de la jeune fille qu'il vient de violer, éprouve un remord de son geste mais on ne peut pas croire au remord pour le meurtre de l'Algérien et laisser le crime impuni m'est apparu comme démobilisateur. Cinématographiquement aussi, c'était mauvais. Quant au personnage de l'immigré, son geste s'explique par le désespoir et le sentiment de l'injustice. Et puis les travailleurs arabes — c'est normal — ne se laisseront pas toujours agresser ; si cette situation de fait, l'étouffement par les pouvoirs publics des affaires racistes, l'impunité des agresseurs, devait continuer, une justice populaire pourrait s'instaurer. Mais heureusement la situation semble en voie d'amélioration, en particulier grâce aux efforts du M.R.A.P.

Parlez-moi du tournage dans le midi de la France, comment avez-vous été reçu ?

Eh bien, je peux dire que le film est considérablement édulcoré par rapport à la réalité. Il n'y a pas eu pratiquement de jours où nous n'ayons été confrontés à des incidents de caractère raciste. Nous n'avons pas tourné à Grasse ! mais, entre autre, à Toulon, où notre acteur Ben Kloua a été agressé un soir par des types qui ont été libérés bien facilement alors qu'ils avaient été identifiés... Il paraît que ce sont des anciens du SAC (sous toute réserve, pour ne pas être attaqué en diffamation...) connus des services de police pour des affaires semblables... Ils lui ont ouvert le crâne à coups de bouteilles et de matraques et, croyant l'avoir tué, ils ont tenté de l'achever de deux balles de 7,65 dans le ventre. Il a fait un long séjour à l'hôpital, et a eu beaucoup de chance de s'en sortir à aussi bon compte... Eh bien,

la police l'a dissuadé de maintenir sa plainte : ils lui ont expliqué gentiment qu'il serait obligé de revenir à Toulon, que ça lui coûterait très cher, que ses amis du cinéma ne seraient pas là pour l'aider, qu'il lui faudrait prendre un avocat, et surtout qu'eux ne lui garantisseraient pas sa sécurité. Ceux qui l'avaient raté une fois pourraient bien ne pas le rater s'il revenait...

Sans parler de l'accueil de l'hôtelier : « C'est ça vos comédiens, eh bien vous pouvez les remmener, ici ce n'est pas un hôtel à bicots ! ». Et les restaurants où il fallait menacer de porter plainte pour que les comédiens arabes puissent être servis... et où ils retrouvaient leurs vestes trouées par les cigarettes, déchirées, pleines de sauces...

Quant aux campeurs qui nous ont accueillis très gentiment, ils étaient d'un racisme qui nous laissaient pantois. Pour leur participation au tournage, je leur expliquais : « Il y a une fille qui a été violée, les gens du camping croient que c'est un ouvrier nord-africain du chantier voisin mais c'est faux... ». Et eux me disaient : « Faudrait voir ! »

« C'est un raton, achève-le ! »

Non, ce n'est pas une balle perdue qui a atteint M^e Benachenhou le 28 février, lors de la fusillade du « Thélème », boulevard Saint-Germain, à Paris ! Couvrant la brigade antigang du commissaire Leclerc qui y avait tendu un piège meurtrier à une bande de truands, la version officielle n'a pas résisté longtemps aux faits.

Abdelhak Benachenhou, jeune avocat algérien de 32 ans, a été odieusement tabassé par les policiers. Atteint de plusieurs fractures et d'un traumatisme crânien, il doit peut-être la vie à l'intervention des témoins, dont l'un des plus dignes de foi a entendu dans la bouche des agresseurs la phrase du racisme assassin : « C'est un raton, achève-le ».

M^e Oussédik, qui consommait au « Thélème » avec M^e Benachenhou, son associé, a raconté précisément l'intervention policière qui s'est déroulée en deux temps. La fusillade entre truands et policiers a éclaté dès l'arrivée de la brigade antigang. Elle fut très brève. Suit alors une opération « de contrôle » au cours de laquelle les clients (allongés par terre, les mains sur la tête), reçurent force coups de pieds et de crosses. C'est à ce moment-là seulement que M^e Benachenhou a été frappé sauvagement, et non pendant la fusillade comme a voulu le laisser croire la police en prétextant que l'avocat s'était déplacé brusquement comme pour porter secours aux gangsters.



— « Mais c'est le scénario ! » —
« Oh vous savez, avec ces types-là, tout peut arriver ! », quel psychodrame affreux !

C'est comme pour la ratonnade, j'ai dû retirer certains figurants qui auraient tapé de toutes leurs forces sur le pauvre Ben Kloua (il a tourné cette séquence avant de se faire ratonner réellement !).

Comment expliquez-vous cette attitude ?

Ils sont conditionnés, c'est évident ! Et tout d'abord par l'éducation qui pour des gens de 30-35 ans postulait la supériorité absolue de la race blanche. L'éducation des enfants semble avoir fait des progrès depuis la fin des guerres coloniales, mais ce film devrait être obligatoire comme l'école laïque est obligatoire ! Il faut tout faire pour que nos enfants ne deviennent pas des Dupont-Lajoie !

Katla LAURENT.

M^e Oussédik a précisé que M^e Benachenhou avait tenté de protester sous les coups en déclinant sa qualité d'avocat et son identité. C'est alors qu'il a entendu « C'est un raton, achève-le ! », tandis que son ami commençait à pleurer de douleur, le visage en sang. « J'ai entendu pendant un long, très long moment, une minute ou peut-être plus, une personne sur ma gauche gémir sous des coups. J'ai appris ensuite que c'était là que se trouvait M^e Benachenhou » a confirmé un autre témoin.

Nul doute que la brigade antigang ne se soit livrée à une abjecte ratonnade et c'est une information pour tentative de meurtre qui a été ouverte à la suite du drame. Le M.R.A.P. s'est aussitôt joint aux organisations de juristes pour exprimer son émotion et mener l'action afin que soit sanctionnée l'inadmissible brutalité des forces de l'ordre. « Il est inexcusable, a-t-il rappelé, que des comportements racistes se manifestent si fréquemment parmi ceux-là mêmes qui ont mission de faire respecter la loi ».

En juillet dernier, six C.R.S. de Toulouse, de passage à Limoges, s'étaient livrés à une ratonnade, blessant grièvement un jeune Algérien (1) ; en décembre, un Sénégalais, M. M'Bow, était victime de violences policières à la gare de Lyon à Paris. Affaires parmi d'autres, où ce sont illustrés à rebours certains de ceux

dont le devoir est de protéger les citoyens, qu'ils aient la peau noire ou blanche et quelque soit leur nationalité ou leur place dans l'échelle sociale.

M^e Benachenhou est avocat, mais « s'il s'était agi d'un balayeur », a fait remarquer M^e Oussédik, l'émotion soulevée n'aurait-elle pas été moindre ? On peut en effet malheureusement constater presque quotidiennement que le racisme frappe le plus durement les immigrés ou les étrangers de condition modeste, ceux qui, si l'on n'y veille, n'ont aucun moyen de défense.

Dans les jours qui ont précédé et suivi l'affaire Benachenhou, des travailleurs immigrés ont été agressés à Rueil-Malmaison, à Gennevilliers, à Nice, où un cyclomotoriste a tiré sur un Algérien et deux attentats ont été perpétrés à Toulouse et à Lyon contre les locaux d'Air-Algérie. En dépit de sa visite aux immigrés de Marseille, M. Giscard d'Estaing se rendra en Algérie au mois d'avril avec ces faits derrière lui. Les pouvoirs publics auront-ils enfin, d'ici là, fait la preuve de leur volonté de châtier le racisme où qu'il se trouve ?

V. B.L.

1) Voir « Droit et Liberté » n° 332. Les six C.R.S. ont été condamnés, le 3 mars, à cinq mois de prison avec sursis et solidairement à 7.540 F de dommages et intérêts.

Pour "Droit et Liberté"

C'est désormais au mois de mars de chaque année que sont renouvelés tous les abonnements de « Droit et Liberté », quelle que soit la date de leur échéance. Cette disposition, destinée à faciliter le travail de nos services administratifs, sera comprise, nous en sommes convaincus, par nos abonnés, qui vont recevoir incessamment une lettre à cet effet.

Cependant, la souscription pour assurer l'existence de notre revue se poursuit. Elle nécessite votre soutien...

Pour vos fils classiques
et fantaisies,
Pour vos bobinages
à façon,

VALMY TEXTILES

93, quai de Valmy

75010 Paris

Tél. : 206-94-73
607-32-80

siguy

prêt à porter féminin

36, RUE DU CAIRE
PARIS 2

☎ 508 09.42

Vous dites ?

LA MISE EN CHIFFRES

« Minute » a repris, dans son numéro du 29 janvier, une enquête réalisée par l'Institut national d'études démographiques sur les « Attitudes des Français à l'égard de l'immigration étrangère » et publiée par « Population » (n° 6, 1974). L'analyse qu'en fait l'hebdomadaire est caractéristique d'un discours raciste qui se nie comme tel, d'où de périlleux efforts d'auto-justification, une manipulation des résultats et une distorsion constante de la réalité. L'article, à qui sont réservés les honneurs d'un titre en première page, mérite donc d'être à son tour analysé.

Une constatation s'impose d'emblée. « Minute », échaudé par sa récente condamnation, s'abrite derrière l'opinion publique, et affirme en caractère gras : « Un sondage officiel le démontre — Sur l'immigration, l'énorme majorité des Français pense comme « Minute ».

« Minute » se retranche aussi derrière le caractère scientifique de l'enquête réalisée par des « spécialistes » dans des « conditions d'intégrité scientifique parfaitement insoupçonnables », et donne quelques indications méthodologiques. Mais pas n'importe lesquelles, car ici commence la manipulation. S'il est bien précisé que l'enquête a été menée auprès de 1.749 personnes résidant dans les « secteurs urbains des agglomérations de Paris, Lyon et Marseille où la présence d'étrangers dépasse la moyenne nationale », « Minute » passe complètement sous silence l'existence d'une deuxième enquête, conduite au même moment auprès de 1.671 personnes, et représentative de l'ensemble de la population française. Ce faisant, « Minute » complète sa première affirmation (« les Français pensent comme « Minute ») par une précision : ce sont les milieux populaires qui pensent ainsi. Dès lors, de deux choses l'une : ou bien « Minute » est un journal raciste, et les milieux populaires le sont aussi, ou bien « Minute » n'est pas plus raciste que les milieux populaires. Compte tenu de ses difficultés actuelles, « Minute » choisit la deuxième position et clame en intertitre : « Pas de racisme ».

Mais il y a plus grave : par un insensible glissement, « Minute » généralise peu à peu à l'ensemble de

la population française, et cite tantôt les chiffres propres aux trois agglomérations, tantôt ceux relatifs à l'ensemble de la France. Le cercle est bouclé : ainsi « Minute » peut avoir une attitude démagogique à l'égard des milieux populaires sans pour autant se priver de l'identification à l'ensemble de la population, le tout en niant l'existence du racisme.

Des silences compromettants

Le parti pris de l'analyse éclate dans le choix opéré par « Minute » parmi les questions posées par l'enquête I.N.E.D. L'une d'elle — particulièrement discutable — est mise en vedette : « S'il devait y avoir un jour une forte crise de chômage en France, faudrait-il, à votre avis, à valeur professionnelle égale, licencier d'abord les étrangers, ou bien licencier indifféremment des Français et des étrangers, sans tenir compte de la nationalité ? » (1).

« Minute » reproduit les réponses et titre en très gras (que d'encre ! que d'encre !) : « Il faut limiter le nombre des immigrés... et les licencier en priorité en cas de chômage ».

Mais « Minute » se garde bien de reproduire trois autres tableaux qui établissent que :

1) Selon 80 % des Français, les étrangers « rendent des services au pays » (84, 74 et 69 % dans les agglomérations de Paris, Lyon et Marseille).

2) Selon 79 % des Français, les « travailleurs étrangers occupent des emplois dont les Français ne veulent pas » (79, 82 et 80 % dans les trois agglomérations).

3) Selon 56 % des Français, les salaires des ouvriers français ne seraient pas plus élevés s'il y avait en France moins de travailleurs étrangers (61, 47 et 38 % dans les trois agglomérations).

Il y a un contraste frappant entre ces opinions et celles sur lesquelles s'appuie « Minute » (d'un côté, conviction qu'il n'y a pas concurrence entre Français et immigrés sur le marché de l'emploi, de l'autre, licenciements prioritaires des étrangers en cas de chômage). Il faut considérer que la crainte légitime du chômage chez les Français est un terrain facile à exploiter pour justifier le contrôle de l'immigration, voire le rejet de toute immigration. « Minute » ne s'en prive pas et fait l'amalgame entre la limitation du nombre d'étrangers et leur licenciement prioritaire.

La défense de l'emploi a été un souci permanent des travailleurs français, et ce indépendamment des problèmes posés par l'immigration. Les auteurs de l'article de la revue « Population » notent d'ailleurs que l'accroissement récent de l'immigration n'a pas influé négativement sur les attitudes générales des Français à l'égard des immigrés.

Outre cette mauvaise foi, qui pousse le journaliste à mal lire les chiffres (voir l'encadré ci-contre), « Minute » fait preuve d'une discrétion étonnante sur des faits qui invalident l'interprétation raciste traditionnelle.

La théorie simpliste des "seuils de tolérance"

La position raciste classique consiste à développer l'argument du « trop plein d'étrangers », source des maux, présents et futurs, de la population française. On trouve cet argument dans le même numéro de « Minute » sous la plume de François Brigneau.

Selon la théorie des « seuils de tolérance », à partir d'un certain pourcentage d'étrangers dans la population, des attitudes racistes se manifestent. Le racisme est en quelque sorte légitimé, puisque la cause en est le trop grand nombre d'étrangers. L'enquête I.N.E.D. établit un résultat extrêmement important, que « Minute » se garde bien de reprendre : il n'y a aucune corrélation entre les attitudes hostiles aux étrangers et leur nombre dans

la commune de résidence. Sur le problème du logement par exemple, le courant qui estime souhaitable de loger les étrangers dans des « logements spéciaux » plutôt que de les disperser dans l'ensemble de la population, n'augmente pas quand on passe des communes où 8 % des habitants sont étrangers à celles où ils sont 20 %.

En d'autres termes, s'il y a racisme, cela tient aux conditions de la coexistence entre les Français et les étrangers. Ainsi, il y a relativement plus d'étrangers, en pourcentage, dans l'agglomération parisienne que marseillaise (10,2 % à Paris, 8,5 % en banlieue, contre



Photo Serge Gautier

7,3 % dans l'agglomération marseillaise), pourtant c'est à Marseille et dans le sud-est que le racisme a pris l'ampleur et la violence tragiques que l'on sait. Par ailleurs, les attitudes dans l'agglomération parisienne sont comparables à celles exprimées dans l'ensemble de la France, alors que la proportion d'étrangers y est bien plus élevée.

De même, en banlieue ouvrière, les attitudes sont moins hostiles que ne l'insinue « Minute » : en dépit de difficultés de gestion communale considérable, l'effort fourni par les municipalités a souvent eu un effet décisif sur les comportements à l'égard des étrangers.

Au terme de cette brève réfutation, il apparaît donc que la position raciste de « Minute » est indéfendable : le racisme est un courant réel mais minoritaire ; en essayant de jouer la carte du racisme-courant-majoritaire, « Minute » est allé droit à l'échec.

Bernard VAUTIER.

1) 65 % des Français répondent qu'il faudrait d'abord licencier les étrangers (le pourcentage tombe à 63 % pour l'ensemble des agglomérations de Paris, Lyon et Marseille). La formulation de cette question est pour le moins étonnante et l'on pourrait trouver dans le questionnaire de l'I.N.E.D. d'autres questions entachées de racisme. Questionner l'opinion publique en reprenant les préjugés qu'on y laisse circuler nous semble rester à un niveau d'analyse superficiel, peu digne d'un établissement public à vocation scientifique. Mais ceci pourrait faire l'objet d'un autre article...

Les statistiques, c'est pratique !

Les journalistes de « Minute » trichent-ils avec les chiffres ? Voici un exemple de distorsion des résultats. Selon l'enquête I.N.E.D., sur 100 personnes interrogées, 35 pensent que les étrangers vivant en France restent des étrangers. Et parmi ces 35, 7 sur 10 environ (68 %), justifient cette opinion par des différences sociologiques irréductibles (41 %) ou par un refus des migrants de s'intégrer (27 %). Dans « Minute », on lit que « 68 % de nos compatriotes considèrent que le problème ne vient pas d'eux, mais de l'incapacité des étrangers ou même du refus de ces derniers face à l'assimilation ». Ainsi, les $35 \times 68 = 23,8$ % de l'ensemble deviennent 68 %. Il y a peut-être erreur d'interprétation de la part

de « Minute ». Mais, consciente ou inconsciente, elle est révélatrice du souci de s'assurer la majorité sur une question cruciale, qui blanchit les racistes : « si les étrangers restent étrangers, c'est à cause d'eux-mêmes ».

Même grossissement abusif à propos de l'immigration sélective selon la nationalité. Selon l'enquête I.N.E.D., 15 % seulement des Français pensent que « cela dépend des nationalités », et donnent leur opinion à l'égard de diverses nationalités. L'obsession raciale à l'égard des Maghrébins conduit « Minute » à considérer ces 15 % comme représentatifs de l'ensemble, et donc à grossir le courant favorable à une politique de l'immigration par quotas.

« La bombe de Marseille »

On ne peut dénier à M. Giscard d'Estaing un sens aigu de la publicité. Après les éboueurs et les habitants des villes nouvelles, les immigrés se sont vus réserver les honneurs d'une visite présidentielle à Marseille, le 27 février. Tenue secrète, l'opération avait été soigneusement montée !

Le choix de Marseille se justifie sans doute par les 13 % d'étrangers qui y vivent, mais aussi, bien sûr, par la personnalité de M. Deferre, maire de la ville, au point qu'on a pu se demander si les immigrés ne servaient pas de prétexte à une manœuvre politique. Le moment de cette visite-surprise tombait lui aussi à point, avant le voyage du Président de la République en Algérie au début d'avril. Quant à l'annonce d'un programme de coopération entre l'Etat et les collectivités locales sur les problèmes de l'immigration, elle venait à temps après les lenteurs observées dans ce domaine, bien que son efficacité reste à juger.

L'opinion publique aura donc été touchée de la démarche du Président. Les plus avertis penseront qu'il était temps de montrer que l'importance dramatique de la question était prise en considération, mais ils douteront peut-être des effets miraculeux de la simple présence du chef de l'Etat dans les bidonvilles de Marseille. D'autres, hélas, pris à rebrousse-poil par une initiative spectaculaire, y trouveront des raisons pour revigorer leur racisme (« Il n'y en a que pour les immigrés » diront-ils).

Car ce type d'opération de la part du gouvernement ne peut remplacer une éducation constante de la population à l'antiracisme des mesures efficaces d'accueil pour les immigrés et l'égalité de leurs droits avec les travailleurs français. L'initiative de M. Giscard d'Estaing ne peut non plus excuser ni les expulsions ni les ratonnades contre lesquelles le président n'a pas eu un mot dans une ville où le racisme a si souvent tué. Pour nous « la bombe de Marseille » c'est encore celle qui a explosé au consulat algérien en décembre 1972 faisant quatre morts, dont les assassins courent toujours.

V. B.L.

FAUT LE FAIRE !

Nous recommandons aux adhérents du M.R.A.P. et à ceux de la L.I.C.A. la lecture du n° 671 de « Minute ». Ils y trouveront en page 20 un billet signé Jean-Claude Goudeau sur le racisme anti-blanc qui, comme chacun sait, fait des ravages. Il paraît qu'une certaine organisation antiraciste se livre au « racisme à l'envers » en faisant silence sur les méfaits des Arabes ou des Africains, « alors qu'elle pousse des hurlements lorsqu'un joueur de rugby sud-africain de race blanche participe à une compétition internationale ».

Le journaliste de « Minute » est d'autant plus à l'aise pour le dire qu'il ne fait que citer les propos tenus dans « Le Droit de Vivre » de janvier. « La

L.I.C.A. qui a la narine sensible, écrit-il, ne s'y est pas trompée ». Nul doute alors qu'elle reconnaîtra que tout cela sent bien mauvais !

● Dans le même numéro, « Minute » publie un abondant courrier des lecteurs sur l'attentat qui a détruit ses locaux. Trois lettres en désignent sans ambage les auteurs parmi les étrangers ou les antiracistes. Une quatrième lettre a les honneurs d'un commentaire du directeur du journal parce qu'écrite par un lecteur « dont le nom sent si bon la France » et « avec le bon sens des gens de chez nous ». On ne peut être plus clair... Une lettre du groupe d'extrême droite qui aurait revendiqué l'attentat sera-t-elle citée ?

POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS

« Pour l'égalité effective des droits, contre le racisme », tels ont été les thèmes de la journée nationale d'action du 21 février organisée par les confédérations C.G.T. et C.F.D.T.

Cette campagne commune a souligné par de multiples actions (pétitions, réunions d'information, journées de lutte dans les entreprises, etc.) le besoin d'associer les luttes des travailleurs immigrés à celles des travailleurs français, pour susciter un vaste soutien de l'ensemble de la population. Quatorze organisations, dont le M.R.A.P. et le C.L.E.P.R. s'étaient associées à cette journée.

De son côté, le « Rassemblement national des travailleurs immigrés » qui s'est tenu à Montpellier les 15 et 16 février à l'initiative des comités de soutien aux travailleurs étrangers a traité des problèmes des « sans papiers », a décidé la coordination de tous les comités de soutien apparus dernièrement et a discuté de la question de l'organisation des immigrés.

WAGON VOLE !



« Logés » dans des wagons par la Société méridionale des voies ferrées qui les emploie, des travailleurs immigrés qui voulaient se syndiquer ont eu la surprise de ne pas re-

trouver leur domicile après une courte absence. Il a fallu l'intervention de la C.G.T. au Ministère du Travail pour que les wagons retrouvent leurs rails d'attache !

● Pour avoir refusé de servir cinq ressortissants marocains, un cafetier a été condamné, le 20 février, par le tribunal correctionnel de Rennes, à 1.500 F d'amende et 300 F de dommages et intérêts aux plaignants.

● A la suite de plusieurs coups de feu tirés contre eux, le 12 février, à la sortie de leur travail à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), les travailleurs immigrés de l'usine Bernard-Moteurs ont obtenu avec leurs délégués C.G.T. qu'un car soit mis à la disposition de ceux qui sortent du travail à 22 h 30.

● Des employeurs-négociers de Troyes sont passés en justice le 4 mars. Recrutant des travailleurs mauriciens directement dans leur pays en leur offrant des conditions mirobolantes, ils les avaient fait transiter par la Belgique, les y laissant parfois plusieurs mois sans travail. Le prix du voyage et des journées d'hôtel devait ensuite être prélevé sur les salaires !

● Encore un cimetière juif profané, mais cette fois dans la région parisienne, à Fontainebleau. Le maire de la ville a déposé une plainte.



SURGE INTACTE DU PASSÉ LA BELLE MERCEDES D'EVA BRAUN

Relevée dans « Paris-Match », cette aguichante présentation de la Mercedes d'Eva Braun. Sa propriétaire américaine d'aujourd'hui la mène de campus en campus pour attirer les étudiants à ses conférences (sur les activités nazies) dont la recette est destinée à des enfants handicapés...

Peintres contre Médecin

Décidément le jumelage Nice-Le Cap ne fait le bonheur que de M. Jacques Médecin, député-maire de la ville. Une quinzaine de peintres de l'École de Nice ont publié une lettre ouverte pour expliquer leur refus d'exposer dans deux musées niçois en raison du jumelage avec les racistes d'Afrique du Sud. Mais M. Médecin sera peut-être bientôt moins seul : le jumelage d'Haifa avec Le Cap a été annoncé...

● Le révérend Sithole, leader du Z.A.N.U. (Union nationale africaine du Zimbabwe), a été arrêté par la police rhodésienne alors que s'amorcent les négociations entre le gouvernement et les mouvements africains sur l'avenir du pays.

● Le M.R.A.P. était représenté au colloque sur l'émigration des D.O.M. - T.O.M. qui s'est tenu à Paris le 22 février.

Beaux jours... pour les nazis

Paul Touvier autorisé à se justifier à la télévision, le colonel SS Skorzeny, ancien chef des commandos spéciaux de Hitler, invité à commenter son dernier livre, (publié sans pudeur par Albin Michel)... Miliciens et nazis ont encore de beaux jours devant eux ! Le 30^e anniversaire de l'exécution de Robert Brasillach n'a-t-il pas été célébré dans les larmes par certains intellectuels nostalgiques ? Et nos chers petits ne trouvent-ils pas, dans tous les magasins de jouets, Hitler et Mussolini en soldats de plomb ?

De cette publicité déplorable certains se servent habilement à des fins commerciales ignobles, comme cette revue intitulée « Euro-Cinéma » qui présente un film américain sur « le camp spécial n° 7 » où les déportées, soumises à des sévices sexuels, « perdent la tête et se livrent avec délire à leurs bourreaux ».

Une vive émotion s'est emparée des milieux juifs francs-maçons à l'annonce qu'une loge de Marseille avait reçu un ancien nazi comme frère. L'information a été révélée par l'hebdomadaire marseillais « La Criée » qui a relaté l'incident survenu le 16 janvier au cours d'une conférence donnée à la loge juive « Emile Zola » par M. Pierre Bloch, président de la L.I.C.A.. M. Pierre Bloch parlait des exactions nazies et de Beate Klarsfeld quand un auditeur se leva et demanda comment il pouvait se faire qu'une loge (non-juive) de la ville ait admis un ancien de la Division Charlemagne, alors que plusieurs francs-maçons juifs en avait été informés auparavant. Au dire du journal, le conférencier s'empressa de passer à un autre sujet, ce qui est proprement consternant... Nous avons appris depuis que l'ancien waffen SS a été exclu.

DJIBOUTI : TRISTE BILAN

La France n'est plus colonisatrice ! Mais qu'en est-il du Territoire français des Afars et des Issas, un de ses derniers bastions d'outre-mer ?... Le « Comité pour la justice à Djibouti » (1), en annonçant sa constitution, a dépeint les multiples visages de la présence française :

La misère : A Djibouti même, 11.000 baraques pour abriter 70.000 personnes sur les 125.000 que compte la cité.

Le chômage : L'emploi réservé aux indigènes d'Ali Aref, président du territoire.

La prostitution : 3.000 femmes, destinées aux militaires, versant annuellement 240.000 F.D. de « patente » au gouvernement local (100 F Djibouti = 2,6 FF).

La discrimination raciale : L'école réservée en priorité aux enfants européens, avec des conditions de passage dans les classes supérieures variant selon la couleur de la peau ; d'où 15 bacheliers autochtones en 107 ans de présence française.

La fraude électorale, la corruption à tous les niveaux couvertes par l'administration française appuyée sur une armée nombreuse et bien équipée.

Une justice enfin, expéditive, méprisante du droit français, typiquement coloniale. Deux hommes qui s'étaient insurgés contre le sort fait à leur peuple en sont victimes : détenus respectivement à Toulouse et à Caen, Omar Osman Rabeh et Omar Elmi Kaireh sont condamnés à la détention perpétuelle.

(1) 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris.



"OGONIOK" fait fausse route

Nous avons eu connaissance tardivement d'un article publié le 12 octobre dernier dans la revue soviétique « Ogoniok », sous le titre « Idéologie et pratique de la violence ».

Sous prétexte de dénoncer le sionisme et la politique d'Israël, l'auteur de cet article, Dimitri Joukov, recourt à des affirmations simplistes, des formulations blessantes et des amalgames fallacieux, qu'on ne saurait admettre. S'écarter, de toute évidence, du débat idéologique et politique, il ne craint pas de revigorer ainsi les thèmes les plus anachroniques de l'antisémitisme.

Lorsqu'il explique, par exemple, par de vieux textes de la religion juive le comportement des forces israéliennes dans les territoires occupés, lorsqu'il attribue à la « bourgeoisie sioniste » une domination décisive sur l'industrie, la finance et les moyens d'information, on ne peut que s'étonner de le voir substituer de telles données aux notions de luttes de classes, de capitalisme ou d'impérialisme qui fondent normalement les analyses marxistes.

Affirmant que « les sionistes » présentent abusivement comme de l'antisémitisme ce qui n'est rien d'autre que « la haine contre les exploités », l'auteur ignore délibérément les crimes hitlériens et même l'oppression tragique, les pogromes sanglants infligés aux juifs par le régime tsariste. Il réduit par là même à néant l'action libératrice de la Révolution d'octobre dans ce domaine. Il nuit au prestige de l'Union soviétique et contredit les maîtres du socialisme, qui ont traité de la « question juive » en de tous autres termes, en dénonçant l'antisémitisme comme l'ennemi des travailleurs et de la démocratie.

On ne peut que s'indigner d'une telle publication. Le M.R.A.P. a demandé à la direction d'« Ogoniok » de réparer le mal causé par cet article et de sanctionner rigoureusement son auteur. Il demande aux autorités soviétiques de faire preuve de la plus grande vigilance pour empêcher que de pareils faits puissent se reproduire.

GUERRE DES BANQUES ?

« Boycott », « chantage », « antisémitisme » sont des mots peu courants dans le monde feutré de la finance. Il y ont pourtant fait irruption à l'occasion de plusieurs affaires simultanément dévoilées : la Banque Lazard de Paris, la firme Warburg et la banque Rothschild de Londres, étaient exclues de plusieurs opérations où intervenaient des capitaux arabes.

Ces trois exclusions dont ont été victimes des banques dites « juives » ont rappelé l'existence des « listes noires » arabes (qui désignent les firmes à boycotter en raison de leurs activités pro-israéliennes) et provoqué la controverse : y-a-t-il ou non discrimination religieuse ou raciale ?

Le Gouvernement français (impliqué par l'intermédiaire des banques nationalisées qui ont obtempéré aux demandes des banques arabes) a observé une neutralité prudente sur la question et semble avoir préféré régler l'affaire en donnant en contrepartie aux trois banques boycottées une participation à l'emprunt qui va être lancé pour la S.N.C.F...

De leur côté, les financiers arabes ont fait remarquer qu'ils n'exerçaient aucun chantage : selon le directeur de la Banque arabe et internationale d'investissement, les Arabes ne se retireraient pas des opérations financières si leurs partenaires insistent pour que les banques juives y demeurent.

Quant à la thèse de la discrimination raciale ou religieuse, elle est écartée par le Commissaire général du bureau de boycottage arabe : « Nos activités sont fondées sur les bases de l'appui économique et militaire que ces firmes étrangères apportent à Israël et sur leurs liens avec les mouvements sionistes. »

La discrimination s'affirme donc politique. Mais si l'on peut comprendre aisément que des pays en guerre n'alimentent pas les caisses de leurs adversaires avec leurs propres deniers, on peut s'inquiéter quand même d'un certain nombre de menaces contenues dans ces pratiques de boycottage.

Comment, par exemple, déterminer aujourd'hui avec certitude qu'une banque ou une entreprise est « sioniste » ? L'interpénétration des capitaux est souvent telle dans les grandes firmes concernées par les « listes noires » que se baser sur les activités de tel directeur ou sur telle opération commerciale peut se révéler hasardeux.

Il existe aussi un risque de confusion entre antisémitisme et antisionisme. Certains comme le roi Fayçal d'Arabie, ne se sont pas privés d'utiliser haine et discrimination raciale à des fins politiques. Et dans l'autre camp, n'arrive-t-il pas que des responsables sionistes dénoncent comme antisémite ce qui relève parfois de l'affrontement politique ?...

Comment éviter enfin qu'un climat de méfiance ne s'instaure sur le marché international à l'égard des firmes réputées juives : craignant de s'aliéner les bonnes grâces de leurs partenaires arabes, certains n'élimineraient-ils pas systématiquement ces firmes de peur qu'elles ne soient sionistes ?

Mais sur ce dernier point sans doute peut-on faire confiance aux bonnes relations entre grands de la finance ou de l'industrie. Les arrangements sont toujours possibles : Coca-Cola, interdit de séjour en pays arabe, change de nom et, pour quelques exclusions spectaculaires, les affaires se poursuivent normalement en vertu de l'intérêt de chacun. Ceux qui crient au loup ne sont pas forcément les plus menacés. Il reste que le M.R.A.P., attentif à tout risque de discrimination, continue à suivre sérieusement la question.

Aux Editions
« Droit et Liberté »

LA SANTE DES MIGRANTS

Par le Comité
Médical
et Médico-Social
d'Aide au Migrants

7 F (+ 3 F de frais d'envoi)

120, rue Saint-Denis, 75002 Paris
C.C.P. 6070-98 Paris

Modèles LANVIN

AU RENARD BLEU

68, avenue des Gobelins - Paris 13^e

Tél. : 331.16.85

Service après-vente

Garde en chambre froide

DOSSIER



Bagamayo :
de là partaient
les esclaves

**TANZANIE,
AFRIQUE**



Dar es Salaam :
défilé
pour le Saba Saba

Où est-ce...? Bien des fois, la question m'a été posée, à propos de mon voyage en Tanzanie.

Pour qui l'ignore, le nom arabe de sa capitale, Dar es Salam, n'aide guère à situer ce pays en Afrique orientale. Au nord, le Kenya est plus connu, à cause des publicités touristiques, et l'Ouganda doit sa célébrité au général Amine, vedette de nos écrans. Si l'on cite encore, parmi les Etats limitrophes, le Ruanda et le Burundi, le Zaïre, la Zambie, le Malawi, eh ! bien, c'est clair, ça se trouve au cœur de l'Afrique, mystérieuse, inquiétante. Le Mozambique, voisin méridional, ah ! oui, on connaît, depuis les événements du Portugal. Si l'océan Indien apporte peu de lumière, Zanzibar prête à sourire pour une raison phonétique, simplement.

Quand j'ajoute pourtant qu'il y a là-bas le plus haut sommet africain, le Kilimandjaro avec ses neiges éternelles, le second lac du monde pour l'étendue (le lac Victoria) et le second

pour la profondeur (le lac Tanganyika), ainsi que des plages immenses et les plus vastes réserves de fauves ; que c'est une ancienne colonie allemande, puis anglaise ; que son président est Julius Nyeréré — alors on commence à admettre que la Tanzanie est un pays bien réel, et digne de considération...

Ce que j'en dis là n'est pas, bien sûr, pour me targuer d'un savoir nouveau — et bien limité ! — mais au contraire pour confirmer à quel point, en France, nous connaissons mal la géographie.

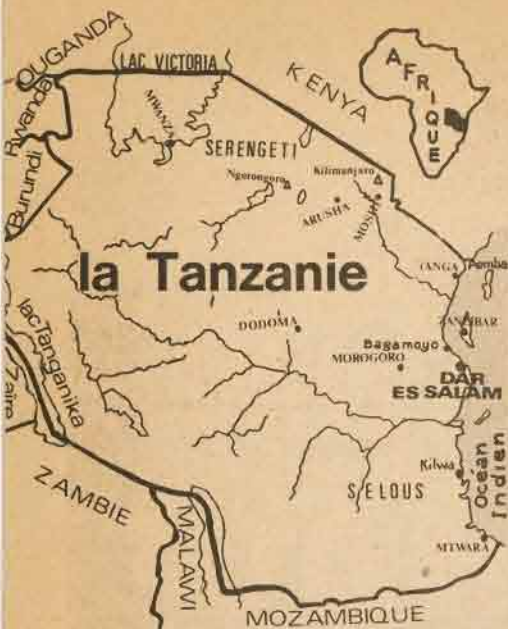
L'enseignement, la culture, la vie sociale et politique, où s'alimentent traditionnellement nos pensées, modelent cette vision ethnocentriste qui domine encore chez nous. Il va de soi, pour chacun, que la France est constituée d'individus, l'Europe de pays distincts ; mais « les Arabes », par exemple, forment dans l'esprit de bien des gens un conglomérat monstrueux de pays et d'hommes — « je

les connais, ils sont tous pareils ! » —, et beaucoup voient encore l'Afrique comme un bloc indifférencié, hors du temps, habité par des peuplades anonymes d'« indigènes » qui partagent leur vie entre la danse et la guerre, incapables en tout cas de promouvoir une « vraie » civilisation et de créer de « vrais » Etats... Comment peut-on être Tanzanien ?

Présence

Eux — c'est évident dès l'arrivée —, l'Europe, ils connaissent. Outre l'anglais des enseignes, des journaux, des livres, des films et des conversations (même si le swahili s'impose de plus en plus), l'empreinte des colonisateurs d'hier apparaît encore, à Dar es Salam tout au moins.

Dans la chambre d'hôtel, ici comme à Londres, la Bible (en anglais), voisine sur la table de nuit avec l'annuaire du téléphone. Au restaurant, la cuisine « internationale » est à do-



la Tanzanie

LA TANZANIE

Superficie : 940.000 km² (près de deux fois la France). Population : 14 millions d'habitants. Ressources agricoles : coton, tabac, thé, riz, café, sisal, arachide, girofle, bois précieux. Ressources minérales : diamant, mica, étain, sel. Tourisme : plages, parcs nationaux et réserves de chasse, lacs, montagne.

minante anglaise. Le stick, cette baguette qui symbolisait dans tout l'Empire l'autorité de l'officier britannique, subsiste, même si, en changeant de mains, il s'est démocratisé. Les uniformes de l'armée, les parades militaires, les musiques qui les accompagnent reproduisent sous le soleil tropical des modèles conçus dans les brumes de la Tamise. Quelque chose d'indéfinissable dans les manières, dans le style de vie urbaine, révèle, 13 ans après l'indépendance, que certains des gens que l'on rencontre ont été formés à l'école britannique, où il devait être question, comme des Gaulois dans les colonies françaises, de « nos ancêtres les Anglo-Saxons ».

« De tous les crimes du colonialisme, a déclaré Julius Nyerere, il n'en est pas de pire que la tentative de nous faire croire que nous n'avions pas de culture indigène propre ; ou que ce que nous avions était quelque chose sans valeur dont nous devions avoir honte, et non une source de fierté ». Ceux qui avaient acquis une éducation de type européen se considéraient alors comme « civilisés » ; leur ambition était de devenir non pas des Africains cultivés, mais des « Européens noirs ».

Mais, aujourd'hui, il faut le souligner, même si des influences britanniques persistent — par forcé-

ment négatives, d'ailleurs — les changements fondamentaux intervenus dans les relations politiques et économiques ont supprimé ce sentiment d'infériorité, ce mimétisme culturel, liés au système colonial.

Après s'être imposée par ses armes et ses soldats, par ses moyens économiques, sa culture, ses religions, l'Europe n'est plus toute puissante ici. Un effort considérable a été entrepris pour valoriser et promouvoir la culture africaine, en intégrant harmonieusement les traditions aux données de la vie moderne. C'est en rupture totale avec le passé d'oppression que le pays s'affirme et se développe. C'est du plus profond du peuple que surgissent les forces qui modèlent le présent et l'avenir. Et cela apparaît partout à chaque instant. Même si c'est encore d'Europe que viennent les machines, les techniques, les produits importés (dans les rues une proportion notable de voitures sont des Peugeot).

A parcourir les journaux de Tanzanie, on constate, en tout cas, que l'Europe tient plus de place dans l'esprit des Africains que l'Afrique dans celui des Européens. Cela n'est pas à l'avantage de l'Europe. La domination telle qu'elle s'est exercée pendant des siècles autorise et même suppose l'indifférence et le mépris envers les inférieurs. Et ceux qui tirent leurs profits de l'Afrique entretiennent sciemment chez nous l'ignorance et

le désintérêt de l'opinion publique ; ils favorisent la diffusion des mythes, des préjugés, des préventions qui justifient la colonisation, en apaisant les consciences crédules. Leurs opérations fructueuses souffriraient sans aucun doute d'une curiosité trop active et, qui sait ? de la sympathie qui naîtrait d'une meilleure connaissance des réalités africaines... Comptez donc les lignes consacrées dans la « grande presse » française aux problèmes et aux luttes du peuple tanzanien !

Souvenirs

Après un long trajet sur une route de terre brune, bordée de cocotiers, de champs, de cases dispersées, les habitations se groupent, s'organisent en une petite ville : Bagamoyo, avec ses rues animées, ses jardins, son centre administratif et ses barques de pêche posées sur le sable gris, loin de la mer, à marée basse.

Les linteaux ouvragés des portes et des fenêtres, les restes de fortifications et d'un lourd bâtiment à créneaux, près du port, témoignent du passé arabe.

« Des gens de mon village ont été embarqués ici vers l'Amérique », dit l'ami qui nous accompagne. Il parle des horreurs de l'esclavage comme si c'était d'hier ; en fait, ces souvenirs affreux que conservent les familles ne sont pas si lointains ; jus-

qu'à la veille de la guerre de 1914, les trafiquants ont pu agir sous protection allemande. Il évoque les ruses employées pour amadouer les villageois, avec des discours et des cadeaux, pour faire venir hommes, femmes et enfants à Bagamoyo, où, disaient les marchands, on leur donnerait du sucre. Et c'était alors la ruée des gardes-chiourmes sur ces gens sans défense, les cris, les coups, les chaînes, la prison — ce bâtiment à créneaux — avec, à chaque étage, des mercenaires armés de fusils ; et puis le chargement dans les navires, le départ périlleux vers les plantations américaines, via Zanzibar, dont c'est ici le point le plus proche sur la côte africaine.

L'intrusion sanglante du monde extérieur, toute l'Afrique l'a connue ainsi, le commerce des hommes se substituant bien vite à celui de l'ivoire, même si la nationalité des pirates varie d'une région à l'autre du continent. Et après l'esclavage, le colonialisme, détruisant les structures politiques en place, anéantissant les civilisations qui avaient survécu, écrasant toute résistance. La révolte Maji-Maji de 1905-1907 (lances et flèches contre les mitrailleuses allemandes) se solda par 120.000 morts africains. Cette épopée, elle aussi, est dans toutes les mémoires.

Au Musée National, à Dar es Salaam, des documents et des photos font revivre le temps de l'Afrique orientale allemande et ceux du Tanganyika britannique. En ville, les constructions du centre, encerclées par la foule des petites maisons africaines, inscrivent dans la pierre ces étapes de la domination coloniale. Les Allemands, avec une brutalité impitoyable, les Anglais avec un gant de velours sur leur poigne de fer ont tour à tour traité ce pays en conquérants, accaparé les bonnes terres, extrait du sol toutes les richesses possibles, installé banques et maisons de commerce, vendu leurs marchandises, tout administré pour leur propre compte, en faisant des autochtones une masse de parias.

Dans la situation créée par la Seconde Guerre mondiale, l'O.N.U. ayant succédé à la S.D.N., les luttes du peuple du Tanganyika ont abouti à l'indépendance. On comprend l'attachement de chaque Tanzanien à la nation recouvrée, à la souveraineté enfin acquise, au parti et aux hommes qui ont permis de secouer l'oppression étrangère. La fierté, l'espoir, l'union, la volonté de surmonter les difficultés éclataient dans toutes les célébrations du Saba Saba (7.7, autrement dit : 7 juillet) auxquelles j'ai eu la joie de représenter le M.R.A.P., organisées pour le 20^e anniversaire de la Tanganyika African National Union, la T.A.N.U., le parti qui dirige les destinées du pays.

Changements

Depuis le début de l'après-midi, ce jour-là, convergeant en rubans multi-



Indiennes dans une rue de Dar es Salaam

colores sur l'immensité verte, hommes et femmes affluant vers le terrain du meeting, Jangwani Grounds, à proximité de Dar es Salaam.

Parce que le parc automobile est pauvre et les transports en commun insuffisants, marcher est une vieille habitude des Tanzaniens. De village à village, des banlieues aux centres urbains, ils marchent, avec constance, portant bébés dans le dos, paniers sur la tête, et paquets dans les mains, parfois poussant une voiture à bras ou un vélo lourdement chargé. Et l'on est frappé de voir dans les rues tant de gens vaquant à pied à leurs activités quotidiennes.

Mais ce dimanche, c'est à la fête qu'ils allaient, au rassemblement du Saba Saba, les bras ballants, joyeux, en groupes ou en cortèges, et, face aux tribunes, tandis que jouait l'orchestre militaire à l'anglaise, la foule, de minute en minute, se faisait plus vaste et plus dense.

« L'indépendance politique a été réalisée en 1961 », rappela, dans son discours, le président Nyerere. Et parmi les changements survenus depuis, il souligna d'abord « le développement considérable de la confiance en soi du peuple de Tanzanie ».

Quant au bilan matériel, il l'exprima en quelques données simples. « Nous n'avons pas eu dans le passé, dit-il, de meetings où les gens étaient aussi bien habillés qu'aujourd'hui... Je vois maintenant des paysans tanzaniens portant des vêtements élégants, et beaucoup ont des souliers ou des sandales aux pieds... Peut-être les jeunes riront-ils ou refuseront de me croire, si je dis que j'avais 12 ans lorsque j'ai commencé à porter des vêtements, et 20 ans quand j'ai mis pour la première fois des chaussures ».

Il parla aussi de la nourriture :

LE BERCEAU DE L'HUMANITÉ

Au nord de la Tanzanie, non loin de l'Equateur, au bord du vaste plateau de Serengeti, un étroit défilé rocheux : la Gorge d'Olduvai. C'est là, qu'en 1959, un archéologue, le professeur Leaky, a découvert les restes les plus anciens que l'on connaisse de l'Homme.

Les ossements recueillis, datant de 1.750.000 années, étaient accompagnés de fragments de pierres taillées. Les spécialistes en déduisent que l'évolution d'une branche de primates avait produit là l'*homo habilis*, capable non seulement d'utiliser, mais de fabriquer des outils, ce qui le distingue fondamentalement des singes anthropoïdes les plus évolués : c'est l'*Australopithecus africanus*, ancêtre de l'*homo sapiens*, lequel constitue aujourd'hui notre espèce. On peut voir son crâne et la reconstitution de sa silhouette au Musée national à Dar-es-Salaam.

Sur l'emplacement de cette région aride et désolée, s'étendait alors un lac. Dans les couches de terrain

formées de sédiments et de matériaux volcaniques, on a mis à jour des outils de plus en plus perfectionnés, semblables à ceux que l'on attribue à l'*homo erectus* (l'homme debout), vieux de quelque 500.000 ans, et dont les traces apparaissent en différents points d'Europe et d'Asie.

Les plus récentes variétés de ces objets de pierre, datant de 50.000 ans, se trouvent encore près d'Iringa, au centre de la Tanzanie, où il y eut également un lac en ces temps très lointains.

D'autre part, le professeur Leaky a découvert, sur une île du lac Victoria, le crâne de ce qui peut être un ancêtre commun de l'homme et des anthropoïdes actuels, dont l'âge est évalué à 25 millions d'années.

On ne peut affirmer que les origines de l'humanité se situent à Olduvai, mais il est certain que des premières manifestations significatives de l'espèce humaine se sont réalisées dans ce site.

Perspectives

En aucun cas, les dirigeants tanzaniens ne font preuve de triomphalisme. Dans ce pays où la vie politique est axée sur un parti unique, on est surpris de l'apreté des débats à l'Assemblée nationale, des articles et des lettres de lecteurs sans complaisance que publie la presse. Sans doute est-ce parce que la T.A.N.U. est profondément mêlée aux masses populaires, et que celles-ci participent réellement à la marche des affaires nationales ; et aussi parce que la société se trouve tout entière engagée dans un même effort pour vaincre le sous-développement, sans qu'aucune couche sociale apparaisse comme privilégiée, les plus hauts responsables donnant l'exemple de la simplicité.

La misère, l'ignorance, la maladie : combattre ces trois fléaux hérités du colonialisme, c'est le but que se fixe la Tanzanie. Il sera d'autant moins facile à atteindre que le sous-sol ne semble pas receler de ressources importantes.

En 1964, lorsque le premier plan économique a été élaboré, les perspectives suivantes ont été fixées pour 1980 : élever le revenu annuel moyen par habitant de 386 à 900 shillings (c'est-à-dire à l'équivalent de 720 F) ; assurer la formation sur place de toute la main-d'œuvre qualifiée nécessaire au pays ; élever l'espérance moyenne de vie de 35/40 ans à 50 ans (en France, elle dépasse 65 ans).

Le niveau du pays au lendemain de l'indépendance accuse les colonisateurs. Aux nostalgiques de l'ère coloniale qui confondent la prospérité des sociétés étrangères avec la détresse des populations autochtones,

et qui déclarent les peuples du Tiers-Monde « incapables » de se gouverner, il faut faire connaître ces réalités dramatiques.

Développer l'économie, et pour cela transformer ses structures, oui certes. Mais comment ? avec quels moyens ? Alors que 85 % des postes demandant une formation universitaire étaient occupés par des étrangers, leur départ massif plaçait le pays au bord du gouffre. En 1962, sur une population de 10 millions d'habitants, on comptait en tout et pour tout, parmi les Africains de Tanzanie : 12 ingénieurs civils, 5 chimistes, 38 professeurs du secondaire (sur 600), 0 ingénieur-mécanicien ou électricien, 0 géologue. Deux ans plus tard, il n'y avait encore que 4 statisticiens et 6 économistes. Tant il est vrai que la Grande-Bretagne tutélaire ne s'était pas donné pour mission de préparer l'indépendance, mais de l'empêcher ! Que fallait-il donc faire ? Par où commencer ?

Contradictions

1964 : publication du premier Plan de 5 ans. Des spécialistes étrangers l'ont établi. Engagés à cet effet, ils quittent la Tanzanie une fois leur tâche accomplie.

Bientôt éclatent les contradictions que tout pays sous-développé rencontre. Entre autres celles-ci : alors que les trois quarts de la population vivent de l'agriculture, la création soudaine d'un secteur industriel privé risque d'entraîner une coupure irréparable entre le monde rural et les nouvelles couches urbaines ; par ailleurs, la mise en place de structures économiques destinées à asseoir l'indépendance nécessite une aide impor-

tante des pays développés, qui risque d'aliéner cette même indépendance

D'emblée, la pénurie de personnel qualifié, de communications, de moyens financiers rendait aléatoire le démarrage même du Plan. Et puis, combien vulnérables sont les « petits », les « pauvres », face aux maîtres de l'économie capitaliste, résolu à ne rien céder de leurs avantages ! Plan ou pas, les investisseurs étrangers veulent placer leurs capitaux dans les branches les plus rentables pour eux ; ils exigent des facilités fiscales de toutes sortes, ainsi que des « garanties politiques » assurant l'extension continue de leurs profits, qu'ils entendent « rapatrier » à leur guise.

A trois reprises au moins, la défense de sa souveraineté nationale valut à la Tanzanie des difficultés économiques aggravées. Pour avoir établi des relations diplomatiques avec la République Démocratique Allemande, elle fut privée du concours de la R.F.A. Parce qu'elle condamnait le soutien apporté par la Grande-Bretagne aux racistes de Rhodésie, qui se proclamèrent « indépendants » en 1965, un prêt de 7,5 millions de livres fut annulé par Londres. L'expulsion de deux diplomates américains qui se livraient à des activités subversives, mit fin à la coopération des Etats-Unis. Résultat : alors que les dépenses de l'Etat pour le développement devaient être couvertes à 80 % par l'aide extérieure, celle-ci n'en représentait plus que 45 % au terme du Plan.

Autre source de difficultés pour les pays sous-développés : la détérioration des termes de l'échange, c'est-à-dire la baisse du cours des produits bruts (peu variés) qu'ils exportent, tandis qu'augmente constamment le taux des produits industriels importés. C'est pour remédier à cette injustice que les producteurs de pétrole ont augmenté les prix et demandé qu'ils soient indexés sur ceux des produits industriels.

Le plan tanzanien tablait, par exemple, sur l'exportation du sisal, fibre textile dont le pays était gros producteur. La brusque chute du cours mondial, en 1965, eut des effets catastrophiques : au lieu d'augmenter comme prévu, la culture, devenue peu rentable, fut réduite, d'où le chômage pour plus de la moitié des travailleurs qui s'y consacraient, et une baisse sensible des ressources. Des baisses intervinrent aussi sur le coton, le café, le thé, tandis que l'inflation faisait augmenter sans cesse le montant des importations. Au total, pendant la durée du Plan (1964-1969), on évalue à 20 % les pertes subies sur les échanges par rapport aux prévisions.

C'est ainsi qu'en vertu du néo-colonialisme, les pauvres deviennent de plus en plus pauvres, alors que les riches ne cessent de s'enrichir à leurs dépens.



Les cases groupées en carré « à la normande »

Arusha

Devant la foule rassemblée sur l'aire verte de Jangwani, Julius Nyerère évoque aujourd'hui les choix accomplis : « C'est graduellement que nous avons pris conscience de la nécessité d'institutions socialistes et d'une prise de possession publique de l'économie nationale. »

Ce fut la déclaration d'Arusha. Dans cette ville du nord de la Tanzanie, qui se situe, dit-on, à mi-chemin entre Le Caire et Le Cap, les responsables de la T.A.N.U., réunis du 26 au 29 janvier 1967, analysèrent les difficultés et jetèrent les bases d'une orientation nouvelle.

Le document élaboré, charte du socialisme tanzanien, s'ouvre sur l'affirmation, simple et solennelle, des principes guidant la T.A.N.U., à savoir, entre autres : « que tous les êtres humains sont égaux », « que chaque individu a droit à la dignité et au respect », « que tout citoyen est partie intégrante de la Nation et a le droit de prendre part à l'égalité au Gouvernement au plan local, régional et national », « que tout citoyen a droit à la liberté d'expression, de mouvement, de croyance religieuse et d'association dans le contexte de la loi », ... « que l'ensemble des citoyens ont la possession de la totalité des ressources du pays, au nom de leurs descendants », « qu'afin d'assurer la justice économique, l'Etat doit avoir le contrôle effectif sur les principaux moyens de production », qu'il appartient à l'Etat d'intervenir activement dans la vie économique de la Nation pour assurer le bien-être de tous les citoyens et prévenir l'exploitation d'une personne par une autre ou d'un groupe par un autre, et prévenir l'accumulation de la richesse d'une façon incompatible avec l'existence d'une société sans classes ».

A partir d'un examen détaillé de la société tanzanienne, la déclaration d'Arusha démontre qu'il serait dangereux pour l'indépendance nationale de fonder l'économie sur l'aide étrangère. « Nous avons trop mis l'accent

sur l'argent et sur l'industrie », souligne-t-elle. « Le développement d'un pays est assuré par le peuple, non par l'argent. L'argent, et la richesse qu'il représente, est le fruit, non la source du développement ». Et elle insiste sur l'agriculture, base de l'économie nationale, les petites industries, qu'il convient de développer par un travail « dur et intelligent ». Comptons d'abord sur nous-mêmes pour créer les conditions du progrès, utilisons toutes nos ressources, nos possibilités économiques et humaines : tel fut l'appel lancé d'Arusha par Julius Nyerère et ses compagnons. Leur volonté de s'appuyer sur la force du peuple s'exprimait dans la résolution adoptée, établissant que, désormais, « tout dirigeant de la T.A.N.U. ou membre du Gouvernement doit être paysan ou ouvrier, et ne saurait avoir aucun lien avec les pratiques du capitalisme et du féodalisme ».

Bilan

Socialisme. Ce mot revient dans tous les discours en Afrique, et sans doute ne revêt-il pas la même signification selon la bouche qui le prononce. L'expérience entreprise en Tanzanie était-elle parfaitement valable ? Tenait-elle compte de toutes les possibilités ? En juger demanderait une étude approfondie.

Immédiatement après la déclaration d'Arusha, le Gouvernement nationalisait les banques d'affaires, les assurances, l'export-import, les principales usines ; l'Etat acquérait la majorité des parts dans sept grandes firmes étrangères et contrôlait les entreprises produisant la nourriture et les boissons, le ciment, le tabac, les chaussures, les ustensiles de ménage. L'aide étrangère n'était pas pour autant écartée, mais son utilisation passait sous la stricte direction de l'Etat. Les coopératives se multipliaient dans les domaines les plus divers. A la campagne, des mesures étaient prises pour améliorer l'équipement et les méthodes agri-



Les sculpteurs d'ébène se sont groupés en coopérative

De l'esclavage à l'indépendance

Vers 1200. — Un groupe de « Shirazi » (descendants d'originaires de Shiraz, en Perse), s'installent et fondent une dynastie à Kilwa, sur la côte méridionale de l'actuelle Tanzanie.

1505-1512. — A la suite de l'expédition de Vasco de Gama vers l'Inde, des colons portugais occupent une partie de la région côtière ; ils seront progressivement repoussés vers le sud (Mozambique).

1770-1780. — Le Français Morice, venu à Kilwa, participe activement au trafic des esclaves.

1828. — Le sultan Sayyid Saïd, originaire d'Oman, établit sa domination sur les îles de Zanzibar et Pemba, ainsi que sur la zone côtière de l'Afrique orientale.

1885. — Après la pénétration de missionnaires et de commerçants allemands, l'Allemagne établit son « protectorat » sur une partie de l'Afrique orientale.

1888. — La résistance des populations côtières est écrasée, tandis que les autorités allemandes concluent un accord avec les marchands d'esclaves.

1890. — L'île de Zanzibar passe sous « protectorat » britannique.

1891. — L'Afrique orientale (la Tanzanie continentale d'aujourd'hui) est placée dans sa totalité sous domination allemande.

1905. — Révolte « Maji-Maji » contre l'occupation allemande.

1916. — Victoire des forces britanniques intervenues en Afrique orientale allemande dont elles prennent le contrôle.

1919. — La Société des Nations confie à la Grande-Bretagne le mandat d'administrer le territoire de l'Afrique orientale allemande, sous le nom de Tanganyika. Ce mandat sera confirmé par l'O.N.U. après la Seconde Guerre mondiale.

1954. — Création de la Tanganyika National Union (T.A.N.U.) animée par Julius Nyerere.

9-12-1961. — A la suite des luttes menées sous la direction de la T.A.N.U. contre le pouvoir britannique, l'indépendance du Tanganyika est proclamée.

1963. — Indépendance de Zanzibar, dont le gouvernement reste aux mains de l'administration arabe mise en place par les Britanniques.

1964. — Après la Révolution dirigée par le Parti Afro-Shirazi (12 janvier), Zanzibar s'unit au Tanganyika : ainsi naît la République Unie de Tanzanie.

1967. — Déclaration d'Arusha, qui ouvre la voie à une orientation socialiste de la Tanzanie, sous l'impulsion du président Nyerere et de la T.A.N.U.



Julius Nyerere

coles, à travers la création de communautés paysannes, les « villages ujamaa ».

« C'est un fait qu'il y a dans le monde des forces puissantes qui sont brutalement et violemment opposées à ce que nous faisons », constatait à Dar es-Salam le « Daily News », pendant que se poursuivaient les festivités du Saba Saba. « Certains n'aiment pas l'idée d'un petit pays africain s'acheminant vers une vraie libération, ajoutait-il. Ils aimeraient nous détruire, et au plus vite, d'abord à cause de ce que nous faisons, mais plus encore parce que, faisant ainsi, nous donnons chaque jour un « mauvais exemple » aux autres pays africains. Pendant des siècles, l'Afrique a été traitée comme une vaste réserve de main-d'œuvre bon marché et de ressources gratuites. Il en est qui veulent la voir rester ainsi pour l'éternité ».

Le second Plan (1969-1974) a fait suite au premier, réalisé à 86 %. A Dar es-Salam, les buildings modernes de 10 ou 15 étages se dressent non loin des petites maisons traditionnelles au toit de tôle ondulée. Les boutiques du centre, avec les souvenirs pour touristes, offrent au prix fort quelques-uns des gadgets qui forment le décor familial de la vie européenne, mais dans les quartiers périphériques, les étroits éventaillers où l'on peut se procurer l'indispensable, les marchés où l'on achète pour un shilling un petit tas de lé-

gumes verts ou rouges, expriment la pauvreté de la vie quotidienne. Les machines tournent allègrement dans la grande usine textile où travaillent 3.000 ouvriers; aussi allègrement que retentissent dans le quartier des ferblantiers les marteaux des artisans accroupis au seuil de leurs baraques disparates.

Ne voir qu'un aspect des choses, séquelles du passé ou réalisations prometteuses, serait également erroné. Mais il faut surtout compter avec ces hommes et ces femmes décidés, lucides, qui, dans de dures conditions, mobilisent le peuple d'un bout à l'autre du pays, avec ces jeunes gais et sérieux qui considèrent l'étude, l'acquisition d'un métier, la promotion de l'art africain, comme autant de devoirs nationaux. Il faut souligner l'énorme effort poursuivi pour atténuer les inégalités sociales entre la ville et les campagnes plus atteintes encore par la misère, l'ignorance, la maladie, ces plaies atroces du colonialisme.

A la Foire internationale qui venait de s'ouvrir à Dar es-Salam, la foule détendue, bien vêtue, montrait un intérêt particulier pour les stands des entreprises et des industries tanzaniennes. Ici, l'on palpa des chaussures tout droit sorties de l'usine. Là s'enroulaient et se déroulaient des tuyaux de plastique aux couleurs vives. Devant des groupes de curieux, un ingénieur suivait du doigt la courbe montante des récoltes et des exportations de coton. Au pavillon de l'agriculture, on expliquait, au chant des coqs, les recherches poursuivies pour adapter les semences et enrichir les terres...

Se dégageant à peine du passé colonial, travaillant avec foi pour l'avenir, la Tanzanie restera longtemps encore à un stade d'équilibre instable, à la merci des variations climatiques et des pressions impérialistes. Pour le pays, pour ses citoyens, vivre libre est un combat incessant.

Ujamaa

Sur une plantation de cocotiers, rachetée par l'Etat à son propriétaire grec, s'est construit le village ujamaa de Kérégé, district de Bagamoyo.

Les maisons des 700 habitants sont dispersées sur le territoire vallonné du village, on n'en voit que quelques-unes, entre les arbres. Près de chacune d'elles, le lopin individuel où la famille fait pousser légumes et fruits : tomates, gombos, bananes, papayes, pour sa propre consommation, et parfois la vente. Les hommes sont aux champs. Collectivement, le village produit des légumes, des noix de coco et de cajou, des agrumes.

Ujamaa signifie communauté. Dans la petite pièce où ils exercent leurs fonctions, le président et le secrétaire du village nous expliquent les activités de celui-ci; dans le bureau voisin, le trésorier poursuit ses comptes avec une machine à calculer; lui seul parle anglais.

Sur l'impulsion de la T.A.N.U., depuis 1967, le nombre des villages ujamaa n'a cessé de croître : 150 en 1968, 1.200 en 1970, 4.500 aujourd'hui. Y participe qui veut. « Il suffit de demander au président », nous dit-on. Les paysans isolés constatent les avantages du système : revenus plus élevés, meilleures conditions sociales. La propriété collective du sol, le travail en commun — l'ujamaa — prolongent en les généralisant des pratiques traditionnelles du monde rural : entraide pour la culture, services assurés ensemble (construction des maisons, cuisson des aliments, fabrication de la bière, etc.), constitution de stocks communs, dont la vente sert à satisfaire les besoins de la collectivité.

A Kérégé, hommes et femmes participent aux travaux sur les terres et dans le village. Dans l'étable, vaste et propre, s'alignent une vingtaine de vaches et leurs veaux. Les 75 volailles seront 500 le mois prochain. L'objectif premier est l'autonomie alimentaire. Les récoltes sont partagées en fonction du travail de chacun.

Il n'y a pas encore l'électricité, on s'éclaire à l'acétylène. Mais l'eau arrive par de longs tuyaux, pour les gens et les bêtes. Des débats récents à l'Assemblée nationale, il ressort que les progrès de l'électrification laissent à désirer; une enquête a été décidée. Pour que l'eau atteigne tous les villages, un plan de 20 ans a été établi.

Non sans fierté, nos guides nous font visiter le dispensaire où travaillaient trois personnes, qui comprend une salle de soins et une autre pour les accouchements. Dans un pays où sévissent encore la malnutrition et d'autres maladies de la misère, où la mortalité infantile reste énorme, où il n'y a qu'un médecin pour 20.000 habitants (en France, 1 pour 750), l'effort sanitaire est une préoccupation majeure, et de semblables réalisations, si modestes soient-elles, constituent un précieux progrès, à l'actif des villages ujamaa.

Autre réalisation : l'école, avec ses 267 élèves de 7 à 15 ans. Le jeune directeur nous conduit dans les sept bâtiments, formant un rectangle, qui sont autant de classes, avec salles des professeurs attenantes. L'enseignement se fait en principe en swahili. Après l'indépendance, il a fallu écrire et imprimer des manuels dans cette langue, que parle la majorité du peuple; mais la tâche n'est pas achevée : les livres de sciences sont encore en anglais. On apprend donc l'anglais comme seconde langue, dès le début de la scolarité. Parmi les matières enseignées : la technologie agricole et l'artisanat rural. L'école cultive ses propres champs. L'économie demeurant basée sur l'agriculture, c'est à elle que la plupart des jeunes sont préparés à apporter leur travail et leurs connaissances.

Dispersés dans leurs maisons de briques ou de pisé sur ce petit morceau de l'Afrique verte, les gens de

Kérégé ne sont pas seuls. Leur effort, leur vie, s'inscrivent exemplairement dans la transformation de la société. Ils en discutent dans leurs assemblées, où ils décident de l'avenir et élisent leurs représentants. Ils entendent cultiver non seulement la terre, mais leurs esprits. Avec les parpaings et le ciment que vient de leur offrir le gouvernement, ils ont entrepris de construire une maison du peuple.

Indiens

Joyeusement acclamés par la foule des gradins archi-combles, 15.000 jeunes évoluaient sur le Stade National de Dar es-Salam. Régalaient pour les yeux que ces couleurs vives et harmonieuses — et aussi pour l'esprit, car l'aisance des exécutants, des petits enfants aux adolescents musclés, allait de pair avec la rigueur des mouvements d'ensemble, qu'il s'agisse de gymnastique suédoise ou de danses africaines. Parmi les garçons et les filles qui mimaient ainsi l'histoire de la Tanzanie, des visages au teint clair attiraient l'attention presque dans tous les groupes; rien ne distinguait par ailleurs ces jeunes Indiens, dans cette exaltante ambiance de camaraderie et de communion nationale.

Dans la société ancienne, soigneusement compartimentée, les quelque 100.000 Asiatiques du Tanganyika vivaient dans les villes, séparés à la fois des Africains et des Britanniques. Ils avaient leurs zones d'habitation, leurs écoles, leurs hopitaux, leurs clubs. Ils formaient une couche sociale intermédiaire — existant dans tous les pays sous-développés, et qui se distingue souvent sur le plan ethnique —, celle du commerce et de l'industrie, des professions libérales, des fonctionnaires.

Indispensables au système colonial et pourtant humiliés par les maîtres européens, leur position ne pouvait qu'être inconfortable dans un pays devenu indépendant et s'orientant vers le socialisme. On sait, par exemple, les drames dont ils ont été victimes en Ouganda.

Ici, rien de tel. Libérés de l'oppression, les Tanzaniens ont remarquablement surmonté les tentations d'un contre-racisme. Fermées jusque-là aux enfants africains, les écoles s'ouvrent désormais à tous, sans distinctions d'origines. Il en est de même des services publics, aujourd'hui assurés par l'Etat.

Dans l'économie, les transformations réalisées ne pouvaient cependant aller sans problèmes. Les nationalisations et le contrôle des entreprises ont touché nombre d'Asiatiques occupant des postes-clés dans le commerce de gros, l'export-import ou l'immobilier. Mais le petit commerce familial subsiste, il suffit de parcourir les rues de la capitale pour s'en convaincre, même si l'africanisation, à travers les coopératives, se développe d'année en année.

Les Asiatiques furent invités à acquérir la nationalité tanzanienne. Ceux qui avaient le plus profité du régime colonial sont partis ou ont été expulsés; mais la plupart, surtout les jeunes, se sont adaptés, tout en conservant parfois leur particularisme religieux, culturel et vestimentaire. Il est vrai que rien n'est plus varié que l'habillement à Dar es-Salam où l'on observe chez les hommes et les femmes des éléments du costume européen, africain, arabe, asiatique, par forcément en rapport avec les origines de ceux qui les portent. L'intégration s'est faite au plan politique aussi bien que social : à tous les niveaux, des Asiatiques participent aux activités de la T.A.N.U. Trois



L'emblème du 20^e anniversaire de la T.A.N.U.

Indiens ont été élus députés dans des circonscriptions à forte majorité africaine.

Est-ce à dire que les relations entre différents groupes sont exemptes de préjugés? Ce serait incroyable. Des dizaines d'années de cloisonnements, de heurts d'intérêts ne peuvent pas rester sans effets. Du moins faut-il souligner la dénonciation du racisme sous toutes ses formes dans la presse, dans les discours officiels. En février 1967, le président Nyerere publiait un article fondamental : « Le socialisme n'est pas le racisme », destiné à couper court à toute attitude anti-indienne, et dont les principes inspirent aujourd'hui encore les propos et les comportements.

« Il est vrai, écrivait-il, qu'en raison de notre histoire coloniale, la grande majorité des organisations capitalistes de ce pays sont possédées et dirigées par des Asiatiques ou des Européens occidentaux... Le capitalisme et les conduites capitalistes n'ont rien à voir avec la race ou l'origine de ceux qui s'en réclament ou les pratiquent... Les tentations capitalistes ignorent les différences de couleur ».

Et encore : « La déclaration d'Aru-sha parle des hommes et de leurs croyances. Elle parle du socialisme et du capitalisme, de socialistes et de capitalistes. Elle ne parle pas de groupes raciaux ou de nationalités ».

La société tanzanienne apparaît tolérante, ouverte. Au diner géant offert par l'Union des Femmes Tanzaniennes aux invités du Saba Saba, je m'approchai d'une place libre, entre un paysan de la région de Dodoma et un délégué de Zanzibar, où cohabitent les descendants des Africains et des Arabes; et comme je demandais la permission de m'asseoir, l'un d'eux me dit : « Où que vous soyez en Tanzanie, vous êtes chez vous... Courtoisie de circonstance? C'était plutôt, je pense, l'expression d'un état d'esprit maintes fois vérifié, la marque d'une civilisation véritablement humaine.

Africa

« Est-ce qu'en France on connaît les problèmes de l'Afrique australe? Est-ce qu'on s'en préoccupe? »...

Cette question, nous l'avons entendue plusieurs fois avant qu'elle nous soit posée par Julius Nyerere qui voulut bien recevoir les délégués français. Vêtu de son habituelle vareuse grise, il est assis dans son petit cabinet de travail, devant un bureau métallique banal, qui témoigne, comme les rayons de bois portant des livres, de la simplicité de sa vie personnelle qu'après tant d'années de lutte, ses hautes fonctions n'ont pas modifiée. Seul luxe de ce lieu paisible et sévère : la large baie vitrée ouvrant sur un pan lumineux de nature exubérante.

Mwalimu, le maître d'école : président de la République tanzanienne depuis 1962, c'est ce titre familier qu'on emploie le plus volontiers à son égard. Au meeting de l'autre jour, les vétérans et les responsables locaux de la T.A.N.U. lui serraient chaleureusement la main, lui tapaient amicalement sur l'épaule : entouré de reconnaissance, de respect, d'amitié, à aucun moment il n'apparaît l'objet d'un « culte de la personnalité ».

« L'Afrique a eu beaucoup à faire avec la Grande-Bretagne et la France, et pas toujours pour le meilleur, dit-il encore. De ce qu'elles ont apporté, il faut garder ce qui est bon et rejeter le mauvais ». Longuement, il nous interroge sur la situation politique, au lendemain de la campagne prési-

dentielle qu'il a suivie de près. Il a écrit au nouveau Président de la République, au sujet des ventes d'armes françaises à l'Afrique du Sud. « La France a des traditions libérales, démocratiques, qui ont d'ailleurs été souvent démenties, constate-t-il. Son soutien aux régimes racistes va-t-il cesser? ... Malgré ses cheveux gris, une impression de grande jeunesse se dégage de sa silhouette mince, de son visage étonnamment mobile, du regard animé d'un sourire qu'il semble enfoncer, pour mieux communiquer, dans celui de son interlocuteur...

Libérer totalement l'Afrique du colonialisme et du racisme, c'est la hantise de tout le continent. Etre antiraciste, pour un Blanc, c'est être lucide, fraternel, mais c'est somme toute, une position moralement confortable. Etre antiraciste, en Afrique, c'est un combat révolutionnaire. Car le système imposé de l'extérieur par la terreur avait pour effet d'abaisser les peuples noirs, de les nier en tant que tels. Et l'histoire prouve que le racisme ne peut disparaître sans que soient anéanti ce système, que des forces matérielles considérables ont la charge de maintenir. « Africa! Africa! » ce cri, longuement scandé, revient souvent dans les meetings, les spectacles. Chaque peuple africain a conscience que son propre combat libérateur est un combat pour l'Afrique tout entière.

A Dar es-Salam, siège le Comité de l'Organisation pour l'Unité Africaine chargé d'aider les mouvements de Libération des colonies portugaises et de l'Afrique australe. Ces mouvements de libération y ont aussi pi-

gnon sur rue. A la Foire internationale, ils présentaient leurs programmes, leurs luttes. Dans le stand du PRELIMO, étaient exposées des armes des troupes portugaises, prises ou détruites au cours des affrontements : débris d'avions américains, mitrailleurs ouest-allemandes, mortiers français de 81 mm, débris d'hélicoptères Alouette... Telle est hélas! l'image que la France donne d'elle-même aux peuples luttant pour leur liberté.

La solidarité africaine n'est pas un vain mot. En Tanzanie, 1974 ayant été proclamée année de soutien aux mouvements de libération, 4 millions de shillings ont été collectés en six mois, en dépit de la pauvreté de tous, au porte à porte, dans les villages, dans les entreprises et les bureaux, dans l'armée. En outre, beaucoup de Tanzaniens ont offert leur sang pour les guerriers du Mozambique, d'Angola ou de Rhodésie...

Qu'on le sache, tout ce qui se fait partout dans le monde pour ou contre l'apartheid est aussitôt ressenti dans toute l'Afrique. Le jour même de mon arrivée, la presse de Dar es-Salam publiait sous de gros titres la prise de position du M.R.A.P. contre le jumelage de Nice avec Le Cap. Le scandale que nous dénonçons a fait plus de bruit là-bas qu'en France.

Profondément meurtrie par le colonialisme, l'Afrique est prête à serrer la main que lui tendent les antiracistes du monde entier. Aspirant à la liberté, à la dignité, elle se sent proche de tous ceux qui défendent la justice. Comme nous nous sentons proches d'elle.

Albert LEVY



Dessins rupestres découverts dans le nord du pays

chronique

Lutte ethnique à Madagascar ?

Chypre, Erythrée, Philippines, Madagascar : un conflit éclate, les commentateurs se déchangent. « Lutte ethnique » (voire tribale), « guerre de religions » sont des explications souvent avancées. Et pourtant, ces formes de racisme n'expliquent pas tout. Ainsi à Madagascar...

La presse et la radio ont parlé de Madagascar, ces derniers temps, à propos de la dissidence de certains éléments des forces dites « de sécurité », de la démission du chef de l'Etat, le général Ramanantsoa, suivie presque aussitôt de l'assassinat de son successeur, le colonel Richard Ratsimandrava et de la constitution d'un directoire militaire. Les commentateurs ont insisté sur l'aspect « ethnique » du conflit qui opposerait, d'après eux, les « Merina » des hauts-plateaux d'origine « asiatique » aux « Côtiers » d'origine africaine. Qu'en est-il en réalité ?

Il est vrai que certains ancêtres des Malgaches d'aujourd'hui étaient des Malayo-Polynésiens venus d'Insulinde tandis que d'autres sont sans doute venus d'Afrique. Les types physiques que l'on rencontre aujourd'hui dans la grande Ile sont très variés. Mais les populations des différentes régions ne constituent nullement des races « pures » distinctes des unes des autres. Par l'effet des migrations internes et des mariages elles se sont mélangées depuis une époque ancienne. L'histoire a vu se constituer peu à peu une nation malgache dont l'unité est incontestable sur le plan des modes de vie économique ou culturelle (riziculture inondée, élevage du zébu, travail du fer, « culte des ancêtres », etc.) et de la langue qui, malgré des variantes dialectiques de région à région, est en voie d'unification depuis qu'elle est écrite (1820).

Sur le plan politique, le « Royaume de Madagascar » était un état inter-



Mai 1972 : manifestation à Tananarive pour la démission du président Tsiranana

nationalement reconnu lorsqu'il fut rayé de la carte en 1896 par la « loi d'annexion » à la France et la déposition forcée de la Reine. Les Merina avaient étendu leur pouvoir à toute l'Ile mais l'unité administrative était encore fragile. Il y avait, par exemple, des centaines de milliers d'enfants dans les écoles, mais uniquement sur les hauts-plateaux.

Diviser pour régner

Les inégalités de développement régional allaient persister et s'aggraver au cours de la période coloniale. Ce que l'administration française à l'époque appelait « la politique des races » — diviser pour régner — était avant tout dirigé contre les Merina, jugés les plus « nationalistes ». Beaucoup d'écoles furent fermées et toute instruction générale fut interdite au-delà de treize ans; il fallait pourtant former des médecins, des techniciens, des fonctionnaires comme auxiliaires des colons et de l'administration et l'on utilisa pour cela en priorité les éléments les plus scolarisés et les plus occidentalisés originaires des hauts-plateaux.

Face à ces entreprises, le sentiment national malgache allait lui aussi s'affirmer de plus en plus : révoltes paysannes et mouvements d'intellectuels se succèdent. En 1946, la revendication d'un « Etat malgache » dans le cadre de « l'Union française » est posée. En 1947 une insurrection populaire qui éclate du Nord au Sud de l'Ile dans la région orientale est noyée dans le sang (on a parlé de 80.000 morts)...

En même temps, dès 1946, l'administration française et les colons s'étaient efforcés d'utiliser le régionalisme et les oppositions de castes pour amener une partie des notables et des fonctionnaires « côtiers » à collaborer avec la France, en utilisant leur crainte de l'hégémonie de l'aristocratie mérina. Après l'écrasement du mouvement national ce sont

les notables côtiers — tels Tsiranana et Resampa — qui allaient accéder progressivement au pouvoir.

De la coopération avec la France, l'ex-président Tsiranana attendait — il s'en est expliqué plusieurs fois fort clairement — qu'elle permette aux « Côtiers » de rattraper leur « retard intellectuel » par rapport aux gens des hauts-plateaux. Illusion, notons-le en passant, car pas plus que l'école, à elle seule, ne suffit chez nous à donner des chances égales aux enfants d'ouvriers et de paysans qui entrent en compétition avec les enfants des classes favorisées, bénéficiaires d'un « capital culturel » (même si elle permet la montée sociale de quelques éléments populaires supérieurement « doués »), pas plus elle n'a permis, à Madagascar, de changer notablement la composition sociale et régionale de « l'élite » des « cadres » formés à l'occidentale, parmi lesquels les originaires de l'aristocratie et de la bourgeoisie de la capitale constituent toujours la majorité : d'où une certaine amertume ressentie surtout par les quelques cadres supérieurs « côtiers », qu'il s'agisse de fonctionnaires ou d'officiers.

Mais ce qui doit faire justice de l'image trop simpliste de l'opposition entre Merina et Côtiers, c'est le fait que le coup le plus sérieux porté au régime de Tsiranana n'est pas venu des milieux « merina » de la capitale mais des paysans du Sud, des « Côtiers », qui organisèrent en avril 1971 des manifestations de protestation contre les brutalités de l'administration, manifestations sévèrement réprimées, au prix de centaines de morts, et prolongées un an plus tard dans tout le pays, remettant en question l'ensemble de la politique menée jusqu'alors, en particulier les accords de coopération avec la France et précipitant la fin du régime Tsiranana.

Dans une quasi unanimité un referendum approuvait son remplacement



mr ap

PRESIDENT : Pierre PARAF ; VICE-PRESIDENTS : Charles PALANT, abbé Jean PIHAN, Fred HERMANTIN ; SECRETAIRE GENERAL : Albert LEVY.

COMITE D'HONNEUR

Bâtonnier Paul ARRIGHI, Georges AURIC, Claude AVELINE, Robert BALLANGER, Roger BASTIDE, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André Pasteur André DUMAS, Adolphe ESPIARD, Henri DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur ndré DUMAS, Adolphe ESPIARD, Henri FAURE, Max-Pol FOUCHET, Marcel GROMAIRE, André HAURIQUO, Pierre JOXE, Charles-André JULIEN, Alfred KASTLER, Henri LAUGIER, Alain LE LEAP, Michel LEIRIS, Jeanne LEVY, Théodore MONOD, Etienne NOUVEAU, Jean PAINLEVE, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Jean SURET-CANALE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Dr Pierre WERTHEIMER.

Robert ATTULY, Vincent AURIOL, Jean DALSACE, Georges DUHAMEL, Yves FARGE, Francisque GAY, Jacques HADAMARD, Georges HUISMAN, Jules ISAAC, Frédéric JOLIOT-CURIE, Jean LURCAT, Léon LYON-CAEN, André MAUROIS, Darius MILHAUD, Amiral MUSLIER, Françoise ROSAY, Marc SANGNIER, André SPIRE, Général Paul TUBERT, Chanoine Jean VIOLLET.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)

120, rue Saint-Denis - Paris (2^e) - Tél. : 231.09.57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris

Désireux de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix,

J'adhère au M.R.A.P.

Nom
Prénom
Profession
Adresse

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 20 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

par le commandement en chef de l'armée, le général Ramanantsoa, un aristocrate « merina », qui allait doser dans son gouvernement la répartition des ministères selon les origines ethniques. Et pourtant, les contradictions internes qui ont affaibli, en trois ans, le nouveau pouvoir n'étaient qu'en apparence d'ordre « ethnique » : il s'agissait bien plutôt d'options divergentes en matière de politique étrangère (partisans d'une nouvelle indépendance à l'égard de la France contre partisans de liens privilégiés par exemple) et de politique intérieure (partisans d'une « maîtrise populaire de développement » contre tenants de la voie capitaliste).

Services secrets sud-africains ?

A Madagascar — comme en Irlande ou ailleurs — le fait de poser les problèmes politiques en termes ethniques est une sorte de piège — utilisé depuis toujours par les colonialistes — qui masque et déplace des problèmes plus fondamentaux; il n'empêche que certains, surtout parmi les notables, s'y laissent prendre, prêtant ainsi le flanc aux manœuvres de l'étranger. Les Sud-Africains avaient fait savoir discrètement — dès juin 1972 — que le régime intérieur de Madagascar leur importait peu, pourvu que fut maintenue la politique de coopération avec Pretoria inaugurée par Tsiranana et son ministre Rabemananjara...

A cela sont venues s'ajouter les manœuvres des partisans de l'ancien régime qui essayèrent en vain d'ébranler le régime en organisant des émeutes à base « ethnique » dans des grandes villes de la côte, tandis que les voyages de Resampa, l'ex ministre de l'Intérieur, secrétaire du parti de M. Tsiranana, se multipliaient tant vers la France que vers l'île de la Réunion — plaque tournante pour les relations avec l'Afrique du Sud —. On n'a pas de preuves directes bien sûr d'une intervention des services secrets sud-africains, américains et français à Madagascar ces derniers mois mais... il faut se souvenir que les Sud-Africains sont déjà intervenus, et au Katanga, et au Biafra, toutes les fois que par le biais des divisions « ethniques » s'offrait la possibilité d'affaiblir les nouveaux Etats indépendants d'Afrique.

Il faut savoir enfin que vers la mi-janvier, des contacts « discrets » étaient pris avec des Malgaches de passage à Paris pour « suggérer le remplacement d'un ministre des Affaires étrangères » qui déplaisait à la France « par des éléments plus modérés et plus raisonnables ». Seule la suite des événements montrera si de telles manœuvres ont pu avoir une certaine « efficacité » (les moyens de pression d'ordre économique et financier dont dispose notre pays sont encore considérables) et se développer impunément...

Anne-Marie GOGUEL.

témoignage

« Ton regard est le même sur tout »

Les militants chrétiens et leurs aumôniers, quand ils s'efforcent d'ouvrir les « pratiquants de la base » aux problèmes du tiers-monde, font la même constatation : « Vis-à-vis des événements, petits ou grands, le regard qu'on porte sur le monde est fonction du regard que l'on porte sur la vie qui nous entoure ». Or ce regard n'a souvent rien à voir avec la lumière évangélique.

Voici quelques remarques d'un prêtre qui a passé plusieurs années en Afrique :

« Le paternalisme de certains milieux indépendants se retrouve dans l'aide au tiers-monde. Un patron a parlé de vivres à donner aux affamés, de médicaments à envoyer, de choses à faire pour... », comme on donne un salaire ou une aumône. Il contestait l'organisation des pays sous-développés dans le commerce international, tout comme il avait refusé pendant longtemps un comité d'entreprise. »

Un chrétien syndicaliste dit : « Dans notre usine, un Français a été licencié, alors qu'un Arabe, entré quelques jours plus tôt que lui, ne l'a pas été. Bien sûr, c'est légal. Mais ce n'est pas normal, car, pour la patrie, c'est le Français qui se fera casser la g... et pas l'Arabe... »

« Ou encore, on en revient avec un sentiment de supériorité. Rares sont ceux qui pénètrent la culture et les richesses de ces civilisations. »

« Notre mentalité occidentale voit tout en terme de croissance économique, de richesses matérielles. La Côte-d'Ivoire est un pays en plein développement, me disait un ancien colonial. Je lui parlai du sous-prolétariat des plantations et de l'exploitation des Voltaïques par les sociétés et par les Ivoiriens eux-

mêmes. Cela ne rejoint-il pas la mentalité courante de certains milieux : Que veulent-ils les ouvriers ? Ils ont la voiture, le frigo, la télé, que veulent-ils de plus ? »

Mais l'auteur de ces douloureuses remarques constate aussi que « la découverte de la situation des étrangers ici peut faire comprendre leur mentalité, les raisons de leur départ et même la situation des pays pauvres par rapport aux pays riches : fournisseurs de matières premières, éternels assistés et dominés... »

« La cohabitation peut être vécue, non sans difficulté, mais avec un réel souci d'ouverture. Quelqu'un me disait : Il faut se les farcir parfois, mais mieux je les connais, plus je les apprécie... »

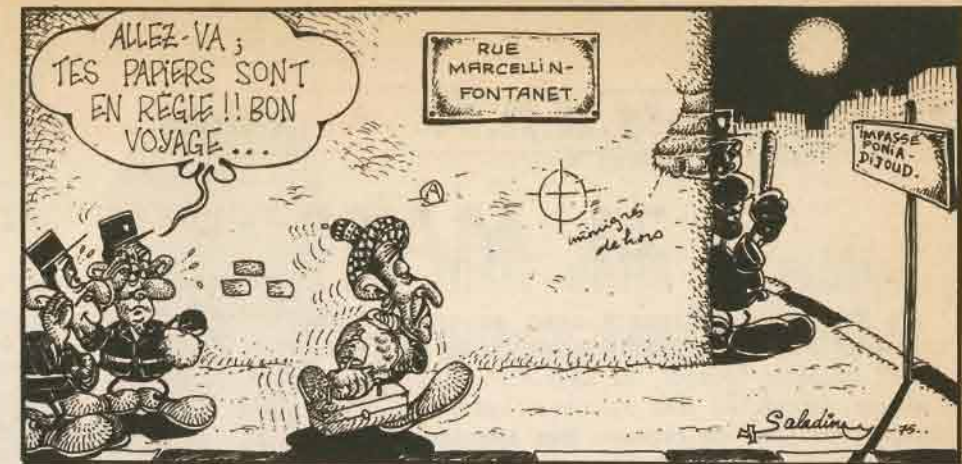
« La solidarité ouvrière difficile à vivre entre ouvriers français et étrangers peut être l'occasion d'une prise de conscience. Dans une carrosserie, une grève a été cassée car onze Portugais, nouveaux arrivés, ont continué de travailler. Dépit des ouvriers français, mais réaction d'un militant : On n'a pas éduqué leur conscience ouvrière. C'est à nous de le faire. »

Mais en lisant ces lignes d'un « collègue », j'ai pensé au combat quotidien du militant du M.R.A.P. Le combat pour la justice, pour la dignité de l'homme, pour une fraternité vécue, ne se divise pas. En face de nous, celui qui n'a rien compris à notre action en faveur des travailleurs immigrés, des pays sous-développés, d'une paix juste au Proche-Orient, est aussi celui qui n'a rien compris au combat ouvrier ou à la défense d'une vraie démocratie. Mais celui-ci, si tu réussis à l'éclairer sur un point, c'est tout son œil qui verra plus clair.

Jean PIHAN.



vos droits, vos libertés



D'une circulaire à l'autre

L'annulation des circulaires Marcellin-Fontanet signifie-t-elle régularisation pour tous ?

Les conséquences pratiques de l'annulation des circulaires Fontanet-Marcellin par le Conseil d'Etat ne doivent pas être surestimées.

Certes, la juridiction administrative a déclaré illégales les dispositions de la circulaire selon lesquelles les régularisations étaient impossibles pour tout travailleur entré comme touriste et demandant à exercer un emploi de manoeuvre ou d'O.S. Elle a déclaré également illégales l'institution de l'attestation logement et la suppression de la carte de travail avant la première année.

Mais ceci ne signifie pas que tout immigré entré comme touriste pourra obtenir sa régularisation. L'administration devra examiner son dossier, mais garde de toute manière un pouvoir discrétionnaire pour lui accorder ou lui refuser sa carte.

En outre, pour ceux qui sont entrés en France après le mois de juillet 1974, l'obstacle principal à la régularisation provient essentiellement, non de la circulaire Fontanet, mais des nouvelles circulaires parues en juillet et suspendant l'immigration. Ce sont ces dernières également qui s'opposent au rapprochement des familles.

La situation des clandestins semble donc ne pouvoir être régularisée qu'au coup par coup par dérogations individuelles et il leur appartient d'apprécier, en fonction des éléments objectifs de leur situation, et notamment selon qu'ils sont ou non en possession d'un contrat de travail en bonne et due forme, s'ils ont intérêt à demander la régularisation et des chances de l'obtenir.

Effectivement, on ne pourra alors exiger d'eux une attestation logement et ont leur donnera, s'ils sont autorisés à demeurer, une carte de travail. Pour le surplus, la circulaire Fontanet s'applique toujours.

La situation des Africains après la circulaire Dijoud-Poniatowski

Aux termes de la circulaire Dijoud-Poniatowski, les travailleurs ressortissants « des pays au Sud du Sahara » seront désormais plus ou moins soumis au régime général des étrangers édicté par les ordonnances du 2 novembre 1945, alors que jusqu'ici ils étaient soumis à une réglementation particulière plus libérale.

Les ressortissants du Gabon et de la Guinée seront astreints à la possession à la fois d'une carte de travail et d'une carte de séjour, comme les Malgaches. Les autres doivent désormais posséder une carte de séjour délivrée selon la procédure de droit commun. La délivrance du titre est subordonnée à l'avis favorable de la Direction départementale du travail et de la main-d'œuvre, comme l'avait décidé la circulaire Fontanet.

En conséquence un refus peut être opposé à l'Africain souhaitant travailler en France à l'exception des ressortissants de la République centrafricaine, du Congo Brazzaville, du Tchad et du Togo.

Pour entrer en France, l'Africain devra être muni d'un contrat de travail visé par l'O.N.I. La procédure d'introduction est la même que pour les étrangers du régime général, c'est-à-dire que l'employeur devra rechercher par l'A.N.P.E., préalablement, s'il n'existe personne susceptible d'occuper l'emploi offert.

Lors de sa première demande de carte de séjour, le migrant doit présenter un document justificatif de sa qualité de salarié et la Direction du travail et de la main-d'œuvre formule un avis. Les régularisations qui, désormais, seront exceptionnelles, se feront conformément au régime général.

Ils recevront lors de cette première demande une carte de séjour valable un an et portant la mention travailleur salarié. Lors du renouvellement de ce premier titre, ils devront justifier à nouveau de leur qualité de salarié.

Pour faire mieux accepter cette nouvelle réglementation on la prétend avant tout destinée à assurer le recensement des Africains vivant en France. Pour ne pas trop provoquer de remous, lors de la mise en application, il est prévu qu'à titre transitoire, tous les travailleurs africains résidant en France avant le premier décembre 1974 seront automatiquement dotés d'une carte de séjour. Ils disposent d'un délai de trois mois à compter du premier janvier pour solliciter une carte, qui doit être une carte de résident ordinaire, valable trois ans, et portant la mention de travailleur salarié.

L'octroi de cette carte n'est pas subordonné à une enquête préalable sur les moyens d'existence, ni à une visite médicale. Ils doivent donc l'obtenir, même s'ils sont entrés clandestinement et même s'ils sont au chômage. Mais ceux qui sont arrivés après le premier décembre ne peuvent solliciter cette carte de séjour que s'ils possèdent un contrat de travail en bonne et due forme, visé avant leur départ. Un refus de régularisation sera opposé dans les autres cas.

C'est donc pour les clandestins arrivés après le premier décembre que les problèmes les plus graves vont se poser.

Quant aux Sénégalais, en vertu des nouvelles conventions signées entre leur pays et la France, ils recevront une carte de séjour valable cinq ans, un peu comme les Algériens.

Il faut dire que cette réglementation transitoire est bien plus habile que ne l'avait été la circulaire Fontanet car, en obtenant leur carte, généralement, les travailleurs africains ne se mobilisent pas trop contre ce qui constitue en réalité une restriction considérable à leurs droits, et un coup d'arrêt véritable à leur immigration en France. Dans la région parisienne, en effet, les cartes ont été généralement remises sans grandes difficultés, à l'exception toutefois de la Seine-Saint-Denis où le préfet a imposé des conditions particulières (passage par le Service d'assistance technique et certificat de domicile) d'autant plus difficiles à satisfaire qu'il n'est pas délivré d'attestation de résidence à ceux qui font la grève des loyers dans les foyers. Affaire à suivre...

George PAU-LANGEVIN.

21 MARS

De multiples initiatives sont annoncées pour le 21 mars, journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Les comités locaux du M.R.A.P., des Maisons de Jeunes et de la Culture préparent des soirées-débats, des projections, des expositions un peu partout en France. Des enseignants prennent des dispositions pour que le problème du racisme soit abordé dans leurs classes. Des délégations sont envisagées pour soumettre aux pouvoirs publics les mesures que les antiracistes souhaitent voir prendre.

Un premier bilan sera présenté à la conférence de presse que le M.R.A.P. tiendra à Paris, le 20 mars. Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.

■ Débats : le 27 janvier à Montreuil, avec Pierre Paraf, président du M.R.A.P., lors de la représentation de la pièce de René Bourdet, « Hommes de toutes les couleurs » ; le 1er février à Bagnolet, avec Sally N'Dongo, membre du secrétariat national, après la projection du film de Med Hondo : « Bicots - nègres, nos voisins » ; le 15 mars, au théâtre municipal de Goussainville (95), avec M' George Pau-Langevin, membre du secrétariat national, à l'occasion de la représentation de « Hommes de toutes les couleurs » ; le 13 mars, à la M.J.C. de Chevreuse (78), sur l'apartheid, avec Jean-Pierre Garcia, membre du Conseil national.

■ M' Fred Hermantin, vice-président du M.R.A.P., a participé, le 5 février, à l'émission de Georges de Caunes à Radio Monte-Carlo, « Le cœur et la raison », consacrée aux mariages interraciaux. Il animera un débat organisé le 17 avril par le comité du M.R.A.P. de Limoges, sur le thème : « Les Français sont-ils racistes ».

■ Projections : « Etranges Etrangers », du C.R.E.P.A.C., le 18 février, au lycée de Quimperlé (Finistère) ; « Derrière la fenêtre » de Jean Schmidt, le 28 février, au lycée de Perros-Guirec (Côtes-du-Nord), « Mon Village » et « Négritudes », les 28 février et 1er mars, au lycée Marie-Curie, à Versailles ; le montage audiovisuel du M.R.A.P. sur le racisme à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), par le comité local ; « Témoignages », de Derrick Knight.

■ Le comité du M.R.A.P. de Bordeaux, qui a réalisé un film en couleurs, « Rabib, ou la vie des travailleurs immigrés », en collaboration avec l'A.S.T.I., l'a présenté, ces dernières semaines, dans plusieurs salles bordelaises, ainsi qu'à Talence et à Mérignac.

■ Le comité parisien du M.R.A.P.

a organisé un stage de formation des militants les 1er et 2 mars. Une exposition sur les travailleurs immigrés a été présentée à cette occasion au Foyer Eugène-Hénaff, de Villejuif, où se tenait le stage.

■ Le 1er mars, Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P., a participé à une table ronde sur l'immigration, organisée à Ivry par l'Association pour l'alphabétisation et l'enseignement du français aux travailleurs immigrés (A.E.F.T.I.).

■ Une Journée de l'immigration, organisée avec le concours du M.R.A.P., a eu lieu le 9 mars à la M.J.C. de Noisy-le-Sec.

■ Création d'un comité local du M.R.A.P. à Montreuil-Bagnolet, à la suite d'une réunion, le 26 février, animée par Henri Citrinot, membre du secrétariat général.

■ Le M.R.A.P. était représenté au congrès de l'U.N.E.F., à Lyon, par Armand Rafalovitch, membre du Bureau national, et Emma Nicolas, membre du Conseil national ; par Katia Favard à la rencontre d'information-débat de l'Association d'amitié franco-vietnam, pour le compte rendu du séjour au Vietnam du professeur Kastler et du journaliste Serge Zeyons ; par Michèle Roudès et Sory Diallo, membres du Conseil national, à la soirée organisée pour l'Année internationale de la femme par le comité français des O.N.G. auprès de l'O.N.U. ; par Albert Lévy, le docteur François Grémy, membre du secrétariat national, et Katia Favard, à rencontre avec M. Mac Bride, Prix Nobel de la Paix, le 14 février, au Bureau des Nations Unies à Paris ; par M' George Pau-Langevin, au colloque organisé le 22 février par le Collectif chrétien pour l'autodétermination des D.O.M.-T.O.M. ; Par M' Fred Hermantin et Jean-Pierre Garcia au colloque de l'A.F.A.S.P.A. sur la Coopération, les 8 et 9 mars.

NOTRE CARNET

PIERRE DAC



Avec nous, il a lutté contre la bêtise des préjugés, sur scène, dans ses livres, mais aussi aux côtés des résistants de la première heure jusque dans notre journal en animant ces dernières années sa chronique « Dialogue ».

Pierre DAC s'est éteint à 81 ans. Il laisse derrière lui le long sillage d'un humour cinglant et tendre.

Depuis « l'os à moelle » en 1938, en passant par sa participation à Londres à l'émission « Les Français parlent aux Français », jusqu'au grand Prix de l'humour populaire en 74, Pierre DAC nous laisse un trésor de répliques et de mots où chacun peut plonger sans se perdre.

ZULMIRO DE ALMEIDA

C'est au présent que je parlerai du Docteur Zulmiro DE ALMEIDA qui est mort soudainement un soir de février. Pour moi qui ai collaboré avec lui deux années durant, ces lignes n'ont de sens qu'en tant que témoignage de la présence, de l'authenticité, et de l'actualité de la pratique, de la démarche intellectuelle et de la recherche de l'homme, du psychiatre, du migrant.

Né à Porto en 1932, Docteur en Médecine de la Faculté de Porto en 1960, assistant en Psychiatrie, c'est en 1962 qu'il choisit l'exil. Il exerce deux années en Algérie puis une année en France. De 1965 à 1966, il est boursier à l'Institut de Psychiatrie de Londres. De retour en France, à partir de 1966 il est chargé de la consultation en psychiatrie pour Espagnols et Portugais non francophones au Centre Française Minkowska. Depuis 1967, il exerce les fonctions de médecin vacataire dans plusieurs centres psychothérapeutiques de la région parisienne.

Dès son arrivée en France, il oriente ses recherches vers l'étude de la psychopathologie de la transplantation (1). Malgré des conditions de travail difficiles, des fonctions ne correspondant ni à sa qualification ni à sa compétence, malgré une situation précaire à laquelle son statut de médecin étranger et une législation intransigeante le condamnent, il va poursuivre avec une détermination et une passion sans faille une recherche ancrée dans une pratique où il s'implique profondément. Psychiatre portugais et migrant, il est à l'écoute du discours des psychiatres français sur leurs patients immigrés d'une part, et à l'écoute de ces mêmes patients immigrés d'autre part. A cette croisée des chemins, il s'élève contre l'utilisation abusive d'une nosographie (2) classique et d'une thérapeutique (3) dont les troubles des migrants ne relèvent pas. Il démontre que leur spécificité relève d'une psychiatrie sociale qui intègre l'approche clinique, transculturelle et sociologique. « Sous-estimer la diversité d'ordre socioculturel et psychique entre groupes humains, écrit-il, c'est se priver d'un préalable fécond dans la recherche en Sciences Humaines et se dérober devant une réalité concrète ».

Migrant lui-même...

Animateur du Groupe Santé Mentale au Comité Médical et Médico-social d'Aide aux Migrants depuis 1972, il participe à une réflexion collective et à des publications sur le rapatriement sanitaire et la sinistrose chez les migrants.

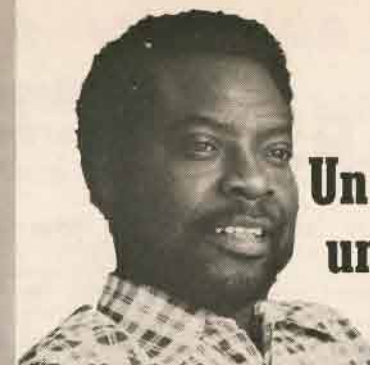
Dans les désordres mentaux il distingue trois niveaux de causalité : organique, psychique et psychosocial. Dans un article à paraître dans le numéro 3 de l'Information Psychiatrique de 1975, il fait une approche longitudinale de la psychopathologie de la transplantation à travers ses dix années de pratique et de réflexion. Dans son introduction il renvoie à l'énoncé de certains principes... Notamment ceux qui trouveraient une application pratique dans une politique destinée à la protection de la santé mentale des immigrants et ceux qui contribueraient à l'élaboration d'une théorie générale de ce qu'on pourrait appeler les psychosocioses. Puisqu'il n'est plus, c'est à nous de continuer sur cette voie qu'il a ouverte.

Marie-Claude MUNOZ.

(1) Etude des troubles mentaux des migrants. (2) Description et classification des maladies. (3) Traitement.

● Nous avons le plaisir de féliciter notre amie, Mme Nechama Kahan, membre du Conseil national du M.R.A.P., qui vient d'être pour la première fois arrière-grand-mère. Tous nos vœux à la petite Ilan, à ses parents et grand-parents.

● pleins feux ●



Un fusil dans la main, un poème dans la poche

Il y a quelques années disparaissait mon ami l'écrivain hongrois de langue française Ladislas Dormandi. Pour perpétuer sa mémoire et son œuvre, une société d'amis fut constituée, laquelle a fondé un prix portant le nom du romancier.

Ce prix, destiné à couronner une œuvre écrite en français mais dont l'auteur n'a pas eu le français pour langue maternelle, ainsi que ce fut le cas de Dormandi lui-même, a été décerné pour la seconde fois cette année. Il est allé, à l'unanimité, à l'écrivain africain Emmanuel Dongala, pour son roman « Un fusil dans la main, un poème dans la poche » (Ed. Albin Michel).

A lui seul, ce titre m'avait enchanté : n'aurait-il pas pu être le symbole de toute la résistance française ? Presse et littérature clandestines circulant de main en main dans les maquis en armes... L'indépendance ! Qui mieux que les résistants pouvaient comprendre et partager la volonté des peuples asservis, de recouvrer la leur ? C'est pourquoi nous avons pris parti pour celles du Vietnam, de l'Algérie et de tous les pays d'Afrique. C'est pourquoi un roman comme celui d'Emmanuel Dongala ne peut qu'aller au cœur d'un résistant.

On y trouvera l'histoire de la lutte pour la nouvelle Afrique menée par un de ses fils, jeune révolutionnaire. Personnage d'une réalité humaine, admirable de justesse : c'est le héros d'une épopée — mais c'est d'abord un être humain, avec toutes ses faiblesses. S'il s'engage dans la lutte armée, n'est-ce pas d'abord presque par rodomontade ? A la faculté française où il prépare une thèse de physique, un maître assistant l'humilie. Sa réaction en fait, auprès de ses camarades, une sorte de preux malgré lui.

Il se prend au jeu, le gouvernement français l'expulse et il se voit pour ainsi dire contraint d'agir, en Afrique du Sud, selon le personnage qu'il s'est construit.

Il se bat comme un lion d'abord au cours de la prise de la capitale d'un Etat, voisin de la Rhodésie, ensuite, au cours de sa perte sous la contre-attaque blanche — et puis la panique l'empoigne et il fuit pendant des jours sans fin. Emprisonné et torturé par la police d'un autre Etat soumis à une dictature noire, il est sauvé par un médecin qui le fait fuir au prix de sa propre vie. Un périple interminable à travers la moitié du continent le ramène dans son village. Il est horrifié par la médiocrité satisfaite des hommes qui gouvernent sa nation, devenue indépendante sans combat. Il se fait le leader d'une opposition populaire qui, au cours d'une émeute, le porte au pouvoir. Il y reste cinq ans, réussit d'abord, puis tombe dans les mêmes travers que ses prédécesseurs. Un putsch le renverse, il est condamné à mort. Il fait face à son sort, en pauvre humain qu'il est, dans un mélange de petites lâchetés physiques et de grand courage moral. Il termine sa vie dans un sursaut de volonté héroïque. On ferme le livre sur un sentiment de confiance et de communion fraternelle.

Il n'est pas, je pense, de meilleure arme contre le racisme qu'un livre comme celui-là. Outre sa belle tenue littéraire, sa qualité humaine en fait une œuvre de vérité. Cette vérité qui est la même partout, que l'on soit blanc, que l'on soit noir, la vérité avec toutes ses faces qui font que l'homme est homme, sous quelque latitude qu'il soit né.

VERCORS.

A lire et discuter

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale du 21 mars, nous souhaitons que les enseignants discutent avec leurs élèves et leur fassent connaître des ouvrages qui les aident à comprendre la réalité du racisme pour mieux le combattre. C'est pourquoi nous proposons cette brève sélection de titres et de textes (1).

Aux enseignants du premier degré, nous conseillons, par exemple, les ouvrages de la collection « Les Enfants de la Terre » (Flammarion, albums du Père Castor); la collection « Les Enfants du Monde » chez F. Nathan.

A partir de 10 ans, les enfants peuvent lire « Black Boy » de R. Wright; « L'Enfant noir » de Camara Laye (Plon, 1953); « La Terre des autres » de M. Grimaud (aux Editions de l'Amitié); « La Tempête sur les Huttes » de J. Verly (aux Editions G.P.) évoquent la difficulté d'insertion des immigrés et le rôle de l'école dans l'élimination des préjugés racistes.

Nous recommandons tout particulièrement aux éducateurs l'ouvrage d'un jeune pédagogue d'avant-garde G. Dennison: « Les Enfants de First Street, une école à New York » (Paris Mercure de France, 1970).

Les enseignants du second degré pourraient proposer l'étude des auteurs suivants:

— Albert Memmi: « Portrait d'un juif » (Gallimard 1969).

— Jean-Paul Sartre: « Réflexion sur la question juive » (Gallimard 1946).

— André Chouraqui: « Lettre à un ami arabe » (Mame 1969).

— Martin Luther King: « Combat pour la liberté » (Payot 1968).

— Serge Thion: « Le pouvoir pâle, ou le racisme sud-africain » (Seuil, 1969).

— Frantz Fanon: « Les damnés de la terre » et « Peau noire, masques blancs » (Maspéro).

— « Racisme et société » (Maspéro).

Quelques romans:

— « Ma vie avec Luther King » de C. Scott King (Stock, 1972).

— « Elise ou la vraie vie » de Claire Etcherelli (Denoël).

— « Un noir a quitté le fleuve » d'Annie Laurant (Editeurs Français Réunis).

Quelques poèmes:

— « Cahier d'un retour au pays natal » d'Aimé Césaire (Présence africaine).

— « La pluie et le beau temps » de Jacques Prévert (Gallimard).

— « La poésie négro-américaine » de Langston Hughes (Seghers).

Simone LATTES.

(1) Pour le second degré, on pourra se reporter au numéro spécial de « Textes et documents pour la classe » de l'INRDP (n° 75: « Le racisme aujourd'hui »).

N.B.: Une bibliographie sur « L'enfant et le racisme » est à paraître prochainement à l'INRDP.

Pour s'exercer

à la

contradiction

« Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais:

Des peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique pour s'en servir à défricher tant de terres.

Le sucre serait trop cher si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves.

Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête, et ils ont le nez si écrasé qu'il est presque impossible de les plaindre.

On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un être très sage, ait mis une âme, surtout une bonne âme, dans un corps tout noir...

On ne peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux, qui, chez les Egyptiens, les meilleurs philosophes du monde, était d'une si grande conséquence qu'ils faisaient mourir tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains.

Une preuve que les nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre que de l'or, qui, chez les nations policées, est d'une si grande conséquence.

Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes, parce que si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens.

De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains. Car si elle était telle qu'ils le disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié? »

« De l'esclavage »
Montesquieu
Livre XV, chap. V.

Ces gens-là

Souviens-toi des Indiens de notre enfance. Bêtes curieuses que nous regardions comme nous regardons les fauves enfermés dans des cages. Gentils avec eux comme on l'est généralement avec une bête apprivoisée. Gentils et protecteurs. Bêtes de spectacle. De même le « bicot » (on ne disait pas encore noraf ou raton ou crouilla) qui vendait des tapis. On s'arrêtait volontiers à bavarder avec lui non pour acheter, mais pour le plaisir d'écouter son sabir et de l'imiter. C'était un monzami, un tout ce que tu veux, sauf un homme. Pas question un instant de penser qu'il pouvait avoir des problèmes d'homme, besoin de manger, de se loger, de se vêtir. Pas question d'imaginer qu'il pouvait avoir des femmes et des enfants. Il était un animal importé d'Afrique, et qui venait gratuitement faire son petit numéro de singe savant. Si on nous avait annoncé que l'on allait massacrer quelques millions de ses semblables pour en débarasser une terre que nous convoitions, ça ne nous aurait fait ni chaud ni froid. Nous aurions seulement demandé qu'on en conserve quelques exemplaires pour les exhiber. La réserve, c'est ça.

Il y a les lois, mais il y a surtout la mentalité. Je n'ai pas été élevé par des colons, des négriers, des buveurs de sang, mais personne jamais ne m'a enseigné le respect de ces gens-là. Je ne dis pas que l'on m'eût conseillé de les exterminer, mais je n'ai pas le sentiment non plus que beaucoup d'adultes estimaient alors que les Rouges, les Noirs, les cafés au lait ou les Jaunes pouvaient être considérés comme nos semblables.

Bernard CLAVEL,
« Le massacre des Innocents »

Contre la ségrégation scolaire

En tenant son assemblée générale, le comité lyonnais du MRAP, animé par Armand Rafalovitch, Emma Nicolas et Michel Barlow, a, entre autres, examiné le problème préoccupant de la ségrégation scolaire qui s'est instauré à Villeurbanne, où, dans un même quartier, tous les enfants d'immigrés fréquentent le groupe scolaire Jules-Ferry, rue Olivier-de-Serres, tandis que la plupart des enfants français sont inscrits au groupe scolaire Louis-Pasteur, dans le voisinage immédiat.

Contact a été pris avec la Fédération du Rhône des conseils de parents d'élèves de l'enseignement public, qui a entrepris une remarquable action d'information et est intervenue auprès de l'inspecteur d'Académie pour que des remèdes soient recherchés à cette situation inadmissible.

Cette action est d'autant plus nécessaire que des cas semblables peuvent se présenter en d'autres lieux. On nous signale, par exemple, qu'à Bitche (Moselle), les autorités scolaires, à la suite d'une pétition de certains parents, auraient accepté de séparer les enfants français et les enfants d'anciens harkis habitant un quartier de la ville.

« Education à la Fraternité » est la rubrique mensuelle du Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux (C.L.E.P.R.).

Le C.L.E.P.R. développe ses activités: en organisant des rencontres et des débats entre éducateurs, en favorisant l'échange d'expériences entre enseignants, en leur fournissant de la documentation.

Président d'honneur: Marc-André Bloch.
Présidence: Yves Bouloungne, Jean Pihan, Olga Wormser-Migot.

Montant de la cotisation:

Membre actif: 10 F (donnant droit aux deux numéros annuels de Droit et Liberté où paraît un dossier de 8 pages réalisé par le C.L.E.P.R.), cette cotisation minimale étant portée à 5 F pour les abonnés de Droit et Liberté.

Membre donateur: 20 F. Membre bienfaiteur: à partir de 30 F.

Adresser les adhésions à Mlle Renée Baboulène, 56, rue Lamarck, Paris-18^e, avec un chèque postal (3 volets) à l'ordre de Mlle Baboulène, Institutrice - C.L.E.P.R. (C.C.P. 18 177 35, Paris).



« Avoir 20 ans en 40 »

« Avoir 20 ans en 40 » est une coproduction du Théâtre de la Commune d'Aubervilliers et de la Maison de la Culture de la Seine-St-Denis. Réunissant des projections de documents et actualités radiodiffusées de l'époque, ce montage, commenté par trois acteurs, s'adresse aux jeunes, travailleurs ou lycéens.

Là encore, le monde du spectacle vient au secours des défaillances des éducateurs. Les documents utilisés sont de ceux que chacun doit connaître. Mais la radio-télévision scolaire a-t-elle les moyens de produire de tels montages? Et les budgets des lycées permettent-ils de constituer des documentations de type moderne?

Le spectacle d'Henri Delmas est riche d'informations. Il trouverait peut-être une meilleure efficacité dans une association plus étroite avec les enseignants et les éducateurs, enrichi d'une préparation et d'une discussion dans les classes. Il semble aussi que les élèves seraient plus sensibilisés s'ils étaient amenés à

réfléchir plus avant sur quelques exemples frappants révélés au cours du spectacle: Arthur Rimbaud avait 17 ans pendant la Commune. Guy Môquet, lycéen de 17 ans, était fusillé en 1941 après avoir refusé de trahir. Le Ministère de l'Instruction publique de Vichy demandait aux professeurs dans une circulaire la « vertu d'obéissance »...

« Nous n'avons pas le droit d'abandonner. »

« Nul ne doit chanter victoire hors saison, le ventre est encore fécond, d'où a surgi la chose immonde. »

Et pourtant, l'enseignement de l'Histoire — discipline d'éveil — ne privilégie pas l'étude de la Résistance, source de nos temps modernes. Peut-on se retrancher derrière l'« objectivité » quand il s'agit d'une telle période? Refuser de « s'engager », n'est-ce pas être complice?...

Jean-Claude ANTOK.

« Avoir 20 ans en 40 » est un spectacle itinérant. Pour tous renseignements s'adresser au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers (833.28.91).



mode enfantine

RAINETT
PARIS

SKI - TENNIS - PLAGE

TEAM

5

MONTPARNASSE

LE REFUGE-SPORTS

44-46, RUE SAINT-PLACIDE 75006 PARIS
TEL. 222.27.33

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSE MAIN

Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48

6 largeurs différentes

(9*) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M° Saint-Lazare - Trinité)

(6*) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M° Sèvres - Babylone)

(10*) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M° Château-d'Eau)

Magasins ouverts tous les lundis

ABONNEZ-VOUS

à

DROIT ET LIBERTÉ



41 RUE DU SENTIER PARIS 2°

TÉLÉPHONE 233.82.43

TOUTE LA MAILLE

Spécialiste bord-côte et garniture tricot



TOUT EST POSSIBLE

Vous n'avez pas eu de vacances d'hiver ou peut-être êtes-vous parti « au ski », mais vous avez envie de remettre ça... Essayez donc l'U.C.P.A. Avec l'U.C.P.A. tout est facile, même le ski en été à 3.500 mètres d'altitude.

Cet été encore, des mordus, des débutants, des fauchés, des curieux skieront aux Deux-Alpes avec l'U.C.P.A. parce qu'en plus de la pension complète, ils seront assurés :

- du prêt gratuit de skis et de chaussures en parfait état,
- de remontées mécaniques à volonté,
- de cours de tous niveaux avec des moniteurs confirmés,
- d'activités-détentes,
- d'une vie collective où chacun participe aux loisirs comme au service (les centres U.C.P.A. ne sont pas des hôtels).

Le tout pour 530 F la semaine ou 690 F les 14 jours.

Le transport aller-retour Paris-Paris en couchette est de 160 F (billet collectif).

Il suffit pour cela d'avoir de 18 à 35 ans et de vouloir faire du sport dans les meilleures conditions morales, financières et techniques possibles. Association sans but lucratif où sont représentés des organismes privés de toutes tendances aux côtés des Pouvoirs publics, l'Union nationale des centres sportifs de plein air accueille tous les jeunes, français ou étrangers sans distinction de race, d'opinion politique ou religieuse. Elle leur assure des vacances sportives bon marché.

Le choix est vaste entre les 50 chalets, villages ou bases de l'U.C.P.A. en France; entre les régions des Alpes, de l'Aquitaine-Pyrénées, de la Bretagne ou de la Méditerranée pour de très nombreuses activités.

U
C
P
A



RENSEIGNEMENTS
ET INSCRIPTIONS
à L'U.C.P.A.
62, rue de la Glacière
75013 Paris
Tél. 336.05.20

CETTE ANNEE, A L'U.C.P.A., IL Y A AUSSI...

Des nouveautés :

- deux stages d'ornithologie à Chamonix,
- de la randonnée en Corse, en Vanoise, en Lozère,
- de la prise de vue sous-marine près de Marseille (dès Pâques),
- du tennis (avec professeurs à Annecy et en Corse. En complément du ski d'été à Argentière et Val-d'Isère);

Du tourisme :

- au Maroc (avec voile, équitation, ski nautique),
- en Pologne (avec voile, croisières sur les lacs de Mazurie, randonnée, équitation) : 3 semaines, 1.500 F, voyage avion compris;

De l'extraordinaire :

- le Sahara à pied et en Land-Rover : 16 jours pour 2.800 F, voyage avion compris,
- l'Himalaya (randonnée en haute altitude, visite du pays sherpa) : 22 jours, 5.500 F, voyage avion compris.



LE

PREMIER

QUART D'HEURE



Jean-Pierre Bloc

« Pas de deux »

Quinze minutes dans la vie d'un téléspectateur, c'est dérisoire, mais parfois décisif. Alors, trop conscient du pouvoir des grands moyens d'information, le MRAP a tenté sa chance à la télévision le 13 février lors de sa « Tribune libre » sur FR 3.

Les moyens très modestes de l'émission de Jean-Pierre Alessandri, les 2 % d'écoute de la troisième chaîne (660 000 téléspectateurs) ne poussaient guère à l'enthousiasme. Et puis entre le tract et la télévision, il y a un certain savoir-faire...

Vingt-cinq années de lutte contre le racisme derrière nous, l'action d'aujourd'hui, des jours de travail collectif entre les militants, le réalisateur Jean Cazenave, les techniciens de FR 3 et des participants bénévoles nous ont cependant fait passer l'écran.

Parce que nous croyons qu'il est possible, à l'heure du repas du soir, de rappeler quelques vérités sur le racisme, de donner à voir et à entendre les difficultés du travailleur immigré, du

juif, du Tzigane. D'appeler aussi à la solidarité et à l'action pour un avenir meilleur entre les peuples.

De cette harmonie à construire, le « pas de deux » des danseurs des ballets Béjart était l'illustration.

Et sur la trame des images du racisme, c'est au cœur et à la raison que se sont adressés Charles Palant, vice-président du MRAP, Michel Piccoli, M^r George Pau-Langevin, Santos Castanheira et travailleurs immigrés ou français.

« Une certaine maîtrise », « une émission non figée », « qui donne des idées », ce sont quelques-uns de commentaires de la presse sur la « Tribune libre » du MRAP. Mais plus stimulants encore ont été les visites, les appels téléphoniques, les lettres reçues après le 13 février : « Je suis travailleur algérien... » ; « Etant métisse et lycéenne... » ; « Je voudrais savoir si vous vous situez comme apolitique... » ; « Je ressens la nécessité de participer à votre action... »

A la libre expression répond la libre adhésion !



Maurice Carbonne



Jean-Pierre Bloc

Le M.R.A.P. sur le plateau avec Charles Palant et Michel Piccoli